

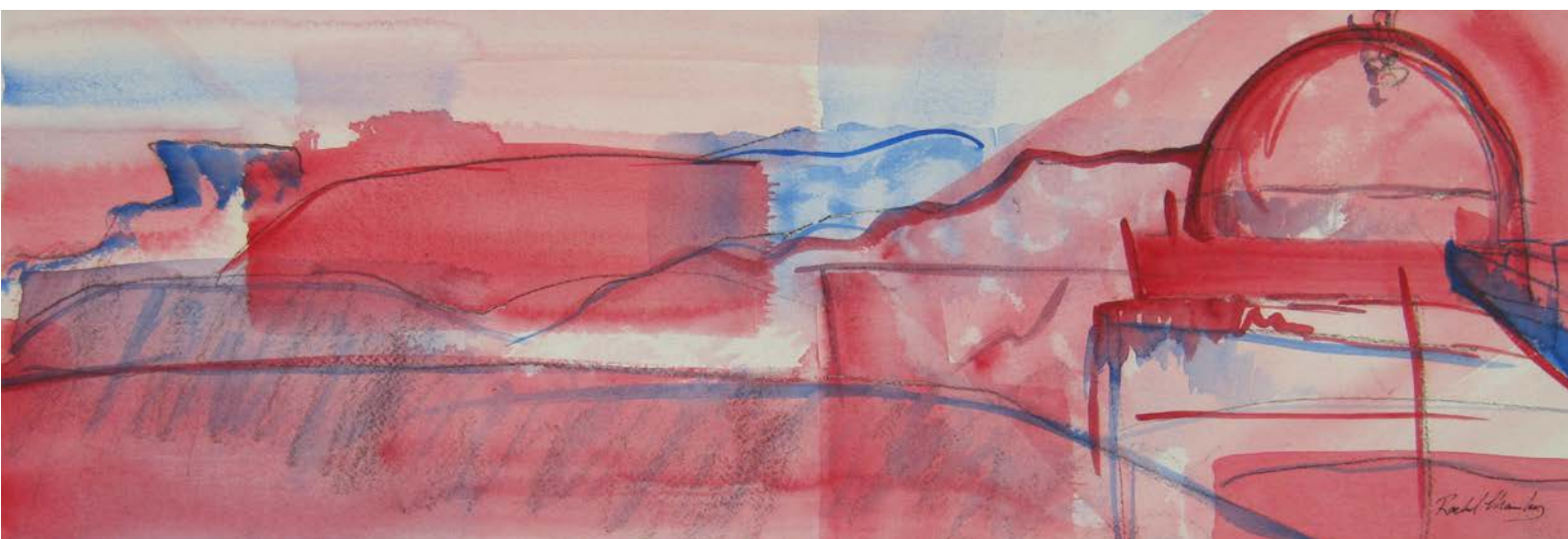


United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Counting (on) women in politics

Experiences from Morocco & Tunisia

UNESCO, Division for Gender Equality



Published in 2017

by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017



ISBN: 978-92-3-000029-5

This publication is available in Open Access under the Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) license (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). By using the content of this publication, the users accept to be bound by the terms of use of the UNESCO Open Access Repository (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

The designations employed and the presentation of material throughout this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of UNESCO concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

The ideas and opinions expressed in this publication are those of the authors; they are not necessarily those of UNESCO and do not commit the Organization.

This synthesis document is based on the reports prepared by the local partners in Tunisia and Morocco, conclusions and recommendations of the Conference organised in Paris on 28 June 2016 and a review of existing literature on the subject. It was commissioned by the Division for Gender Equality in the Office of the Director-General and drafted by an external consultant, Sarah Grosso.

The artwork for this report was provided by artist Rachel Manley. The pieces, “Infinity”, “Wish it Were True” and “Silence” form part of the “False Impressions” series that was inspired by her experience living in Tunisia during the time of the Revolution (beginning of the Arab Spring).

Cover illustration: Infinity by Rachel Manley

Illustrations: Rachel Manley

Printed by: UNESCO



9 789230 000295

Message

Irina Bokova
Director General, UNESCO

Women's political participation is a question of central concern to democracy. A sustainable society, and a thriving democracy depends on all of its citizens being included and involved in public debate and decision-making at every level. It is also a question that is of central concern to gender equality, one of UNESCO's two global priorities.

Although global attention to this issue has been growing – and this has been an extremely positive step -, and although real progress has been made, gender inequalities in politics remain all too significant. Across the world today, only 11 heads of state and 10 heads of government are women. Negative stereotypes continue to stifle women in politics, penalising an entire political class.

In reality, women already have a high degree of decision-making power in their families, communities, businesses and societies. Every day they show their determination to work to reduce political and social tensions. In Tunisia, they strive to construct a pluralist democracy.

I am confident that this research project conducted by UNESCO in Morocco and Tunisia can make a meaningful contribution to this work. With concerted and well-considered efforts, this project and its recommendations will raise the flag even higher for the values and the goal we share – to empower every girl and woman as a transformational force for all societies, for the success of the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Kuni Sato
Ambassador, Permanent Delegate of
Japan to UNESCO

“Where all women can shine”

Creating “a society where all women shine” is one of the most important national and international priorities for Japan, led by our Prime Minister Abe. This is why the Japanese Fund-in-Trust (JFIT) has long supported – and will continue to support - UNESCO's efforts to promote gender equality and women's empowerment.

The political and social participation of women is one of the most important challenges in Eastern and Western countries, whether developed or developing. Japan too has committed to increase the share of women in leadership positions to at least 30% by 2020. Addressing these issues concretely and comprehensively is a challenge to us all. As we confront this challenge together, we can learn from the experience of others.

Morocco and Tunisia have long been among the frontrunners in the region for promoting women's political participation. The research and analysis carried out within this project identifies multiple social and cultural challenges, as well as ways to face them.

We strongly hope that the outcome of this project will be widely disseminated and applied in practice not only in Morocco and Tunisia but also in the region as a whole, leading to further enhancement of social environment for women's political participation in the future.

Foreword

Saniye Gülser Corat, Director, Division for Gender Equality, UNESCO

Counting (on) women in politics

For many years, gender equality has been a priority for UNESCO, a priority that cuts across all of our domains of action.

Whether in education – where twice as many girls as boys will never start school¹ – or the sciences – where women only account for 28% of researchers² – the links between the representation of women in decision-making positions and gender equality are strong.

The presence of woman at all these levels counts. It is not enough to ensure that girls go to school, women should also be part of the governments that shape education policy. Nor is it enough for more women to enter careers in science; women should also be an equal part of parliaments that shape science policies – including issues like climate change that disproportionately affect women³.

All these domains are affected by the serious gender inequalities that remain in women's political participation. Although progress has been made since the Beijing Platform for Action set the target of attaining at least 30% of women in decision-making positions, in politics the reality still falls short. Today, according to the Inter-Parliamentary Union (IPU), only 22.7% of parliamentarians are women. At the same time, women around the world have been making their voices heard loud and clear, not the least in the political movements following the Arab Spring.

It is these women who inspired UNESCO to launch a research project to help better understand the challenges that women face in these countries who enter party politics and aspire to political careers.

It is our hope that through these research findings and recommendations we can contribute to making the voice of every woman count.

1 http://www.unesco.org/new/en/media-services/single-view/news/twice_as_many_girls_as_boys_will_never_start_school_says_unesco_eatlas_launched_in_advance_of_international_womens_day/#.V2lLQ1e0n8s

2 <http://www.unesco.org/new/en/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/int-day-of-women-and-girls-in-science/international-day-of-women-and-girls-in-science-2016#.V2lLyFe0n8s>

3 <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/priority-areas/gender-and-science/womens-participation-in-policy-making-processes/>

Acknowledgements

This report is the product of an extra-budgetary project coordinated by UNESCO's Division for Gender Equality in collaboration with UNESCO's Office in Rabat and with financial support provided by the Japanese Fund-in-Trust.

The project was carried out by local partners in Morocco and Tunisia

The Morocco country report was researched and authored by: Yasmine Berriane, Leila Bouasria and Merieme Yafout.

The Tunisia country report was researched and authored by: Dalenda Lagueche, Jinan Limam and Hella Lahbib of the Nissa Foundation in Tunisia.

A project wrap-up Conference entitled "Counting (on) women in politics: Experiences from Morocco and Tunisia" was organized at UNESCO Headquarters on 28 June 2016 with the participation of the following academics and researchers: Prof. Dalenda Lagueche, Dr. Yasmine Berriane, Dr. Sana Benbelli, Prof. Salsabil Klibi, Ms. Nathalie Bernard-Maugiron, Ms. Sophie Bessis, Prof. Drude Dahlerup.

This synthesis report, based on data from the country research reports and feedback provided via the Conference held at UNESCO on 28 June 2016, was commissioned by UNESCO and prepared by Sarah Grosso, an independent consultant.

UNESCO would like to thank all those in Morocco and Tunisia who participated in this initiative, including the women and men in the political parties who took part in the interviews upon which this research is based. This project was planned and implemented with the contribution of several UNESCO officials. Special thanks are due to Sania El Kadi (Deputy Permanent Delegate of Palau to UNESCO), Michael Millward (Director of the UNESCO Office in Rabat) and Phinith Chanthalangsy (Programme Specialist, UNESCO Office in Rabat), as well as Yuko Hotta, Julia Prats Romeu, Mary Joy Brocard and Mathilde Albertelli in UNESCO Headquarters.

This project could not have been completed successfully without the on-going support of the Japanese Funds-in-Trust and the Permanent Delegation of Japan to UNESCO.

Executive summary

Introduction

Women's rights and gender equality have been described as a 'litmus test' for the success of the democracies ensuing from the Arab Spring. Women play a vital role in social and political movements, in particular in grassroots movements working towards democratisation. However, their voices are frequently silenced in formal political processes and decision-making bodies in the states that ensue.

Gender quotas: fast-tracking women's political participation in the Arab States

Following the Arab Spring, in the Arab States only 18.4% of parliamentarians are women, less than the global average of 22.7%. There are, however, vast differences in female representation in the region. This is partly because gender quotas have boosted the number of women in politics in some Arab States to differing degrees. Algeria, for instance, increased the number of women in parliament from 8% to 31.6% following the introduction of quotas in 2012; other states (Yemen, Qatar) - where there are no quotas - currently have no women in parliament.

Gender quotas

Gender quotas, whether legally binding or voluntarily implemented by political parties, aim to bring about a rapid change in the underrepresentation of women. Whilst gender quotas are not sufficient to guarantee a substantial change in the influence women have in decision-making, they are a first step towards gender equality in politics and help challenge gender stereotypes by making women more visible in political roles.

Making quotas work

Various obstacles continue to haunt the implementation of these affirmative measures. Complex socio-cultural, economic and political factors shape the context in which a quota is implemented. A quota's impact also depends on numerous factors including the motives for its introduction, the type

of the electoral system and the use of incentives or sanctions. Political parties also play a key role as 'gatekeepers' to women's political participation; they are instrumental in selecting candidates and providing an environment conducive to female participation.

About this project

UNESCO implemented this project in order to provide an evidence base for policy reform in favour of women's political participation in the region. It focuses on the experience of women within political parties in Tunisia and Morocco. Both these countries have shown strong political will and reformed their legislation to increase women's political participation in recent years. Morocco first introduced gender quotas in 2002 leading to an increase in the number of women in politics. In Tunisia, gender parity was introduced both in law (2011) and in the 2014 constitution. Through in-depth interviews with women and men involved in political parties, this research reveals some of the multiple barriers that constrain the access of women to political life.

About this report

A companion to the full country reports, this report provides an overview of the Moroccan and Tunisian experience of these reforms. It also presents recommendations drawn from this research and from a conference held at UNESCO on 28 June 2016 inspired by the research findings. UNESCO hopes that this information will contribute to the policy debates surrounding women's political participation in the region and will help to ensure that the voice of every woman counts.

Summary: The Moroccan Experience

Context

Significant advances have been made in women's political participation in Morocco in recent years, notably due to the introduction of a quota system that aimed to guarantee women's political representation. Quotas were first introduced in 2002 at the national level and expanded to local elections in 2009 leading to a quantitative increase in the number of women in politics. However, the extent to which these quantitative measures are leading to deeper transformations remains hotly contested.

Key Findings

Inequalities shape the implementation of quotas

Regional, socio-economic and generational differences persist making the Moroccan experience far from a level playing field for women in politics.

Enduring gender stereotypes present politics as a man's world

Stereotypes endure in which a woman's role is related to the family and the private sphere and the man's role is oriented outwards towards the public sphere. The political sphere remains a man's world perceived as 'deviant' and involving the mixing of the sexes and subsequently dangerous or prohibited for women.

Quotas are helping change the perception of women in politics

The presence of female MPs helps change the perception that women are not suited to politics and fosters the acceptance of women in decision-making positions.

Women's sections may help and hinder women in politics

Although women's sections and committees were multiplying, there were fears that these could lead to the marginalisation of women within political parties.

Women in politics struggle to balance personal, professional and political life

Female politicians suffer a triple burden juggling professional and political duties with their family role.

The daily life of the political parties favoured men and men's needs.

Informal meetings in 'men's' spaces (e.g. cafés) or late at night are perceived as inappropriate for women and difficult to combine with family duties excluding women from access to knowledge, networks and decision-making processes.

The work within political parties was also highly gendered.

Women were frequently assigned work considered less strategic and important, or that was related to topics perceived as "feminine" (social, educational) and that tended to be undervalued.

Internal transparency and democracy

The internal decision-making processes that are used to select candidates for the electoral lists and for internal leadership positions (e.g. in the Political Bureau, heads of commission) coupled with the centralised organisational structure of political parties tend to discriminate against women.

Many women enter politics via associations, organisations or student unions

Associations and youth organisations are also important vectors for recruiting women to political parties. More work needs to be done to capture the attention of a younger generation of women (e.g. through the use of social media).

Summary: The Tunisian Experience

Context

Ever since Tunisian independence in 1956, multiple reforms have given women access to rights within marriage and divorce, education, work, family planning and politics. Based on this strong political will in favour of women's rights, it has been said that Tunisian women have the most advanced status in the Muslim Arab world. However, whilst there has been progress, their political participation remains limited and has not evolved to reflect their level of education or their involvement in social life.

Key findings

The revolution was a turning point

The Tunisian revolution (December 2010 – January 2011) opened the door to real politics for all the women interviewed, regardless of their profile and the length of their political engagement.

Parity had a positive impact

The parity law emerges as a driving force that compels parties to put forward female candidates in an atmosphere that is characterised by a lack of real engagement, political will and concrete policies and positive actions within political parties.

Political parties remain a man's world

Women are given under-valued tasks to do within political parties, often for very little recognition. This is compounded by a lack of solidarity between women themselves. Successful female politicians were described as portraying 'masculine' attributes.

Measures to support parity within political parties are missing

Affirmative action may be carried out in the short-term and linked with elections, rather than ongoing. Gender neutral rules help perpetuate gender inequalities. The most effective measures combine the reform of political institutions and support for female party members/ candidates.

Internal party structures dedicated to women and gender equality

Women's groups or commissions play a role by providing mechanisms that support women's political participation (organising debates, establishing links

with universities and NGOs); however, they also pose the risk of isolating women within the party and separating gender from other issues.

Women lack access to resources for success

Outnumbered by men, women also lack access to the resources (material resources, networks) they need to succeed in party politics.

Women in politics in Tunisia are highly educated

Although diverse in terms of region of origin and social class, all those interviewed were not only literate, but were educated to university level.

Negative stereotypes lead women to self-censor their own political ambition

Women interiorise social constructions of gender roles and consequently doubt their own capacity to engage in politics.

A husband's support is essential

Those women who are in politics often have the strong support of their husbands, who enable their wives to participate in politics by helping look after the children and the house.

Women in politics remain largely invisible

The low media coverage of women during the electoral campaign leads to a lack of visibility that exacerbates the negative perceptions of women in politics.

Recommendations

1. **Boost enforcement of gender quotas and parity laws:** introduce measures to strengthen the enforcement of the current quota/ parity laws to ensure their efficacy in making women in politics more visible (e.g. sanctions, incentives)
2. **Enable monitoring:** encourage political parties and publish sex-disaggregated statistics to allow for the monitoring of women's political participation.
3. **Address inequalities:** raise awareness of the role women play in politics in the least represented regions (e.g. rural areas).
4. **Sensitise and recruit young women:** targeted recruitment and sensitisation campaigns should focus on school girls and university students working via student unions and social media to reach this younger generation.
5. **Clarify women's legal rights:** stimulate debate between civil society, women's organisations and policy makers at national and regional levels to work towards clarifying relevant ambiguities in the legal code and the constitution to reinforce commitments to human rights and gender equality.
6. **Sensitise the media to make women in politics visible:** provide capacity building for media professionals on gender quotas and the need to make women in politics more visible; encourage the media to employ strategies that emphasise women and their roles in politics.
7. **Boost the competence and skills of women in politics:** provide capacity building for women (and men) to build their confidence in the skills necessary to succeed in politics, in particular for those who are new entrants to politics.
8. **Support women balance work, life and politics:** create practical mechanisms to support women in juggling their multiple roles and to overcome some of the barriers to women's participation in political parties (e.g. facilities for child care or breastfeeding whilst women attend political meetings; internal regulations to combat sexual harassment and intimidation with enforcement mechanisms; holding meetings at times accessible to female and male attendees).
9. **Guarantee the support of male politicians:** sensitise male party members and politicians about the need to support women's political participation in policy and in practice.
10. **Mainstream gender in political parties:** political parties should be encouraged to treat gender and women's issues as a cross-cutting issue (e.g. gender mainstreaming).
11. **Reform political party rules and regulations to support gender equality:** internal party rules and regulations should be reformed to favour increased female representation amount the party membership and leadership (e.g. via internal quotas). Specifically, transparency should be increased in the selection of electoral candidates.
12. **Boost transparency and communication within political parties:** political parties should be encouraged to communicate openly about their internal rules and procedures by making the relevant documents available for public consultation (e.g. via their website).
13. **Encourage women to support women in politics:** mentorship and knowledge exchange should be facilitated between women, especially those with experience and new entrants within political parties.
14. **Encourage women to work together on common issues:** a platform should be created to regroup all women who are involved in politics to enable them to work together to lobby for change.
15. **Build links between civil society and political parties to boost recruitment:** political parties should be encouraged to work closely with relevant civil society organisations to raise the awareness of women about their political participation, given the role that these organisations play as vectors for recruitment.

Contents

Introduction	2
About the project.....	2
About this report.....	2
Women in politics	3
Women’s political participation and democracy	3
International agreements supporting women in politics	3
Counting women in politics around the world	4
Quotas: Fast-tracking women’s political participation.....	5
About quotas.....	5
From quantity to quality	6
Political parties: Gatekeepers of Women’s Political Participation.....	7
Women in politics in the Arab World	8
Gender and politics in the Arab World	9
Sowing the seeds for success in the Arab World.....	9
Summaries of Country Reports: Introduction	11
The Moroccan Experience: Summary of country research	13
The Moroccan experience: introduction	15
Background	15
Women’s political participation in Morocco: Political and legal context.....	16
Key findings: Perceptions and practices for and against women’s political participation.....	17
The Moroccan Experience: Country Recommendations	20
The Tunisian Experience: Summary of country research	21
The Tunisian experience: Introduction	23
Background	23
Women’s political participation in Tunisia: Political and legal context.....	24
Key findings: From parity to practice – key obstacles.....	25
The Tunisian Experience: Country Recommendations.....	28
Overall Conclusions and Recommendations	29
Quotas play a key role in increasing the number of women in politics, but strong inequalities remain.....	29
Gender stereotypes continue to make politics a man’s world and shape the environment in which quotas are implemented.....	30
Political parties play a key role in overcoming these gender stereotypes to make the political sphere more accessible to women.....	31
References	33
The Division for Gender Equality at UNESCO.....	34
Japanese Funds-in-Trust.....	34

Introduction

About the project

Women's rights and gender equality have been described as a 'litmus test' for the success of the democracies ensuing from the Arab Spring.⁴ Whilst women play a vital role in revolutions, in particular in grassroots movements working towards democratisation, they are frequently marginalised in the states that ensue and their voices silenced in formal political processes and decision-making bodies. In the wake of the Arab Spring, the situation appears to confirm this trend.⁵

The importance of ensuring that women's voices are heard has been acknowledged both in Tunisia and Morocco where strong political will has led to concrete steps aiming to increase women's political participation in recent years. The legal environment in both countries has been reformed to favour equal access to elected office. In Morocco, quotas were first introduced in 2002 at the national level and expanded to local elections in 2009 leading to a quantitative increase in the number of women in politics. In Tunisia, a 2011 law introduced a rule of gender parity for electoral lists for the Constituent Assembly and the 'Tunisia Zebra system' mandated that all major party lists must alternate male and female candidates at their head.⁶

Following these recent political developments in Tunisia and Morocco, UNESCO commissioned research in Tunisia and Morocco to explore whether quantitative measures are leading to qualitative transformations in women's participation in politics. By looking at the experiences of women in diverse political parties, this research revealed multiple challenges that continue

to constrain the ability of quantitative measures to facilitate the access of women to political life.

About this report

A companion to the full country reports, this report provides an overview of the situation of women's political participation, in particular in Tunisia and Morocco.

It begins by introducing some of the key issues affecting women's political participation today, drawing strong inspiration from the work of Professor Drude Dahlerup, international expert on the empowerment of women in politics and the implementation of gender quota systems. It then summarises the key findings and recommendations of the research conducted in Tunisia and Morocco.

The report concludes by presenting the key conclusions and recommendations generated through this project and through a research and policy debate held at UNESCO on 28th June 2016. At this event, academics, civil society actors and professionals from international organisations gathered to participate in a discussion stimulated by the research findings with a view to identifying best practices and lessons learned that would support women's political participation in North Africa. The policy recommendations derived from this rich debate are incorporated in the final section of this report.

4 Catherine Ashton High Representative of the Union on Foreign Affairs and Security Policy, cited in Women's Rights during Democratic Transitions, European Parliament, 2014. Source: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)

5 Ibid.

6 Women's democratic transitions in the MENA region, The Wilson Center, 2013. Source: https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Women_in_democratic_transitions_in_the_MENA_region_compilation.pdf

Women in politics

“For me, a better democracy is a democracy where women do not only have the right to vote and to elect, but to be elected.”

Michelle Bachelet, President of Chile.

Women’s political participation and democracy

A functioning democracy must be able to count on all of its citizens - female and male – if it is to embody the shared universal values of justice, liberty, equality and solidarity, that they represent.⁷

**SDG 5.5 strives to:
“ensure women’s full and effective participation and equal opportunities for leadership at all levels of decision-making in political, economic and public life.”**

International agreements supporting women in politics

The need for women’s full and equal participation has been repeatedly stressed in numerous international agreements:

- **The UN Platform for Action, Beijing 1995** stressed that proactive steps would be required to ensure that women’s political participation is achieved. It recommended affirmative action to rectify the “discriminatory attitudes and practices” and “unequal power relations” to which it attributed women’s under-representation in politics.
- **The Convention for the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW)** (Articles 7 & 8) underlines the right of women to hold public office and participate in the formulation of government policy on equal terms with men.
- **Two UN General Assembly Resolutions** focus on women’s political participation (Res. 58/142 in 2003 & 66/130 in 2011).
- **The 2030 Agenda for Sustainable Development** strengthened the call for women’s political participation, notably in SDG 5 dedicated to achieving gender equality and the empowerment of all women and girls.

⁷ UNESCO, “Democracy and Global Citizenship”, 2016.
Source: <http://en.unesco.org/themes/democracy-and-global-citizenship>

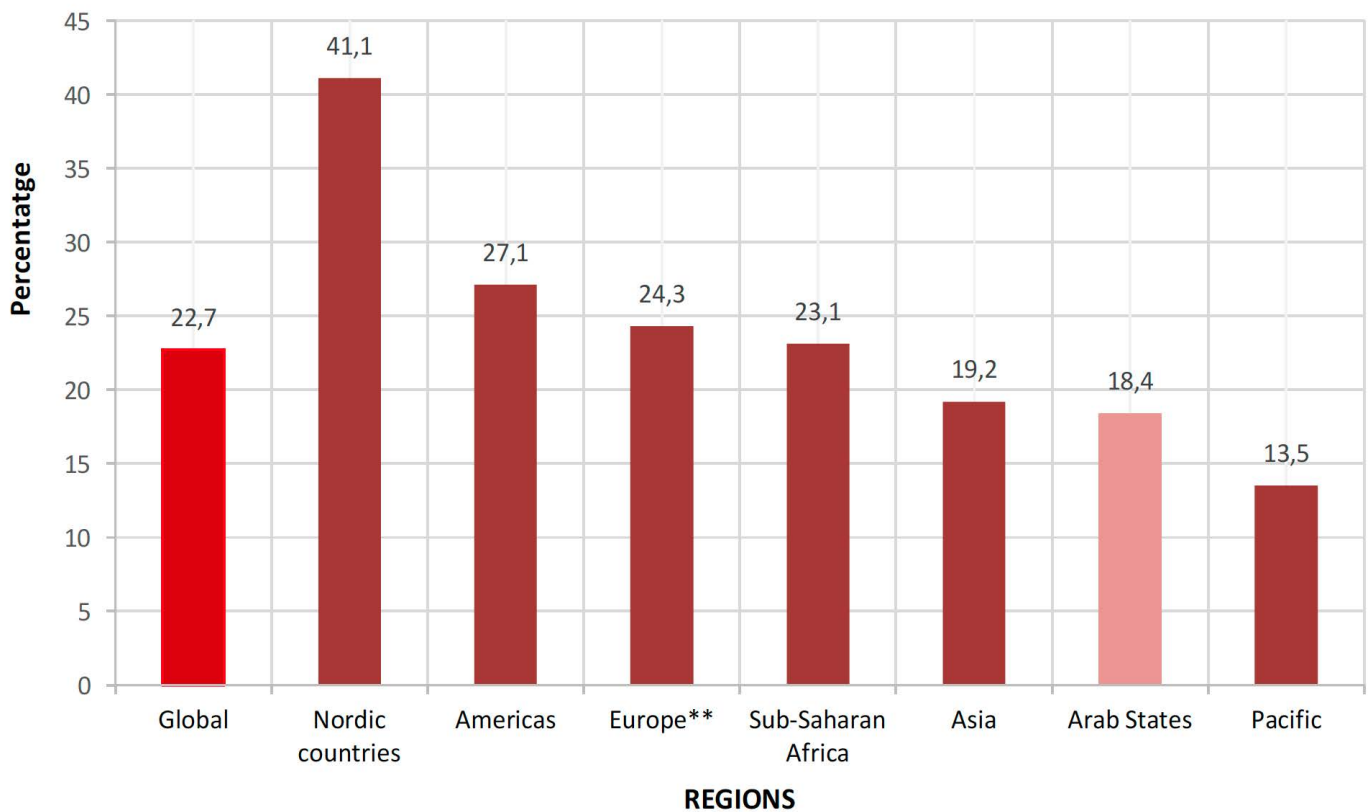
Counting women in politics around the world

Globally there are more women in politics than ever before, but figures still remain well below the 30% target.

The success of SDG 5.5 will be measured based on “the percentage of seats held by women and minorities in national parliament (according to their respective share of the population).” The number of women elected around the world has been increasing in recent decades.

Progress at the global level has been striking; the proportion of seats held by women in national parliaments has almost doubled, rising from 12% in 1997 to almost 23% in 2016⁸. However, equal participation remains elusive: this figure still falls a long way short from the proportion of women in the global population (49.5%)⁹. At a global level, therefore, politics remains a male domain, whilst strong variations persist between regions:

Figure 1: % of women in Parliament*



* Single and Lower house

** Europe (OSCE member countries) excluding Nordic countries.

8 World Bank (a)

9 World Bank (b)

Quotas: Fast-tracking women's political participation

Rather than waiting for gender equality to emerge in the course of time (if at all), the underrepresentation of women in politics has led to affirmative action to fast-track the number of women in elected positions.

In 2015, women won more seats in countries where quotas were present (23.2-28)¹⁰, compared to countries where there were none (13.6%)¹¹.

In 89 countries across the world this has been achieved through the introduction of quotas. The goal of these quotas is to help women overcome the discrimination and mechanisms of exclusion that lead to the perpetuation of male dominance.

Quotas are considered the most effective policy tool for increasing women's political participation and are widely accepted to have played a key role in the leap in women's political participation in recent years¹². Research has also discussed the symbolic role played by quotas and their broader impact on women's political empowerment as they may inspire the use of quotas in other areas of life (business).

About quotas

Gender quotas have played a substantial role in increasing the number of women in politics.

What is a gender quota?

Quotas aim to bring about a rapid change in the underrepresentation of women. Gender quotas may be gender neutral (with a minimum and maximum representation for both sexes) or may set a minimum for women's representation¹³. A quota may concern either:

- Number of candidates put forward by a political party;
- Number of seats reserved for women in elected body.

¹⁰ Women won 28% of parliamentary seats in countries with voluntary quotas versus 23.3% in countries with legislated quotas. IPU, 2015: 9.

¹¹ IPU, 2015.

¹² Krook & Zetterberg.

¹³ Krook & Zetterberg.

Types of quota

Electoral quotas

These quotas are legally binding to all political parties via the law or constitution. Political parties may face sanctions (e.g. withdrawal of the list, lack of access to funding) for failure to comply.

Voluntary party quotas

These quotas are not legally binding; adopted by political parties on a voluntary basis.

The rapid spread of quotas

Over the last two decades, the use of quotas throughout the world has increased substantially in all kinds of political systems. 89 countries now have legal gender quotas (compared with only 50 countries in 2009). In a further 30 countries some political parties have adopted voluntary quotas. This means that over half the countries in the world now use some kind of gender quota¹⁴.

Not all quotas are equal

Some quotas are more effective than others. In addition to the obstacles mentioned below, the efficacy of the gender quota may depend on its relationship with the electoral system and the intention of its creators - whether it was intended as a real force for change or as a symbolic gesture.

Rank-order rules

If there are no rules to govern where women are placed on electoral lists, a quota may lead to no women being elected; all the female candidates could be placed at the bottom of the list. Consequently, rank-order rules are used (e.g. alternating between male and female candidates) to ensure that some women fall in potentially electable positions.

¹⁴ Dahlerup, 2009: 28

From quantity to quality

Gender quotas are a first step towards gender equality in politics, but are not sufficient to guarantee a substantial change in the influence women have in decision-making.

Levels of representation

Whether gender quotas contribute to historical leaps in women's political participation depends on how the increase in the number of women in politics relates to more substantive and qualitative forms of representation.

Women's political participation involves different and related levels of representation:

WHO?¹⁵ – Equal representation

Gender quotas underline the importance of 'who' represents the people in a given political setting. The need for equal representation applies not only to gender, but also to groups of marginalised women (indigenous women, women with disabilities, women from rural areas and women of any ethnic, cultural or religious minority)¹⁶.

“An important criterion of success [...] is whether increasing the number of women in political institutions leads to the representation of a diversity of women and that different voices of women are being heard.” **Dahlerup, 2014: 68.**

WHAT? – Substantive representation

Do women in politics advance women's interests and issues? Does policy and legislation change as a result? The question of defining 'women's interests' is complex; far from being a homogenous group, women represent different needs and desires, all of which are historically and culturally variable¹⁷. There is, however, an increased interest in understanding

the link between “who” and “what” and this question forces us to examine closely, which women are participating in politics.

“When one woman is a leader, it changes her. When more women are leaders, it changes politics and policies.” **Michelle Bachelet, President of Chile.**

HOW? – Structures of representation

The political structures and institutions through which gender quotas are implemented influence both the efficacy of the quotas and the extent to which women in politics make a substantive difference to women's issues¹⁸. The compatibility of the quota system with the electoral system used has been found to be one factor that leads to its success or failure; proportional representation tends to favour the inclusion of women compared with single member constituency systems¹⁹.

WHERE? – Spaces of representation

Women's representation does not only take place in political assemblies; women may participate in spaces outside formal political institutions in non-elected roles. However, increased attention has been given to the role played by political institutions – especially political parties – and the different ways in which these exclude women²⁰.

15 Dahlerup, 2014: 63.

16 UN Women (2011 UN General Assembly resolution on women's political participation).

17 UN Women (2011 UN General Assembly resolution on women's political participation).

18 Dahlerup, 2014: 62

19 Dahlerup, 2009 & 2016. & IPU.

20 Dahlerup, 2014: 65

Political parties: Gatekeepers of Women's Political Participation



“Political parties play a crucial role in the advancement of women in the electoral arena, especially when combined with inclusive electoral systems (i.e. proportional representation), placement mandates on the party lists, and noncompliance sanctions.”

Shalaby.

The role of political parties

Different approaches have been used to explain the continued gender inequalities in political representation. One focuses on the individual women and their lack of qualification; the other focuses on the institutions and structures, in particular the political parties that act as gatekeepers to elected roles²¹. The situation in Scandinavian and European countries where women's representation in politics remains low despite high levels of education and participation in social movements, has contributed to placing a spotlight on the role played by political parties²².

Political parties play a key role in nominating candidates – and in deciding which candidates run for the most winnable, ‘safe’ seats. Gender quotas can support democracy by demanding increased transparency and opening up the ‘secret garden of nominations.’

²¹ Dahlerup, 2009: 28

²² Dahlerup, 2009: 30

The role of political parties in Tunisia

The Tunisian experience seems to confirm the crucial role played by political parties in advancing women's political participation. The failure of the Tunisian law to achieve parity has been attributed to the large number of parties winning single seats after placing men at the top of their lists. This leads to demands to introduce horizontal parity – alternating between men and women at the head of lists for different districts²³.

²³ Dahlerup, 2009: 31

Women in politics in the Arab World

Figure 2: Women in parliament in the Arab States²⁴

Whilst women remain under-represented almost everywhere in the world, gender inequalities remain especially strong in the Arab world.

Type of quota: L = legislated candidature quota; R = reserved seats (year of introduction)

Country	Women in parliament in % (most recent elections) ²⁵	Women in parliament in % (previous elections) ²⁶	% Change since previous elections	Gender quotas	World ranking (June 2016)
Algeria	31.6 (2012)	8.0 (2007)	+ 23.6	R (2012)	37
Tunisia	31.3 (2014)	26.9 (2011)	+ 4.4	L (2014)	40
Sudan	30.5 (2015)	24.3 (2010)	+ 6.2	R (2008)	45
Iraq	26.5 (2014)	25.2 (2010)	+ 1.3	R (2009)	58=
Mauritania	25.2 (2013)	22.1 (2006)	+ 3.1	L (2012)	66
United Arab Emirates	22.5 (2011)	22.5 (2006)	=	-	74
Saudi Arabia	19.9 (2013)	0.0 (2009)	+ 19.9	R (2011)	91=
Morocco	17.0 (2011)	10.5 (2007)	+ 6.5	R (2011)	106
Libya	16.0 (2014)	16.5 (2012)	-1	L (2012)	115=
Egypt	14.9 (2015)	2.0 (2011)	+ 12.9	L (2015)	121=
Palestine O.T.	14.8 (2006)	n/a	n/a	L (2007)	124
Somalia	13.8 (2012)	6.8 (2004)	+ 7.0	R (2012)	130
Syrian Arab Republic	13.2 (2016)	12.4 (2012)	+ 0.8	-	135=
Malta	12.9 (2013)	8.7 (2008)	+ 4.2	-	138
Djibouti	12.7 (2013)	13.8 (2008)	-1	R (2002)	139
Jordan	12.0 (2013)	10.8 (2010)	+ 1.2	R (2012)	142=
Bahrain	7.5 (2014)	10.0 (2010)	-3	-	166
Lebanon	3.1 (2009)	4.7 (2005)	-2	-	179=
Kuwait	1.5 (2013)	6.2 (2012)	-5	-	184
Oman	1.2 (2015)	1.2 (2011)	=	-	185
Qatar	0.0 (2013)	0.0 (2010)	=	-	186=
Yemen	0.0 (2003)	0.7 (1997)	-1	-	186=

²⁴ The Arab States region presented here follows the specific UNESCO definition which does not forcibly reflect geography.

²⁵ Source: ipu.org. Correct as of 01/06/2016.

²⁶ Source: ipu.org (archive).

Gender and politics in the Arab World

In the Arab World, an average of 18.4% of seats in parliament are held by women (global average: 22.7%). Women’s political participation, as well as their ability to exercise power in the public sphere, remains limited²⁷.

Strong variations exist between countries

Significant variations persist between countries. Algeria and Tunisia currently come top of the regional ranking for the proportion of women in parliament and were the first two countries in the region to exceed the 30% mark. At the same time, other states (Qatar, Yemen and Oman) lag far behind the global average and have some of the lowest rates of women in parliament in the world (see below).

Gender quotas have helped boost the number of women in politics

In the countries of this region that have experienced the greatest increase in women’s representation in parliament, this success has been attributed to political will and positive measures (Tunisia, Morocco, Algeria). Tripp found that: “Middle East countries that have quotas, in effect, have over twice the representation (19%) when compared with countries where women are permitted to run for office but do not have quotas (8%).”

The sharp increase in women in parliament in Algeria (from 6.7% in 1995 to 31.6% in 2015) followed the introduction of quota laws in 2012. In Saudi Arabia too, a royal order reserving 20% of parliamentary seats for women, broke the all-male monopoly of parliament for the first time, leading to a rapid jump from no women to 19.9% women in parliament. The rapid gains in Tunisia also followed the 2011 decree promising to establish parity – the first such law in the region²⁸.

27 Zaatari

28 IPU, 2015

Sowing the seeds for success in the Arab World

The success or failure of gender quotas is shaped by the complex socio-cultural, economic and political context in which they are implemented.

Mixed motives

The success or failure of these measures is influenced by the mixed motives that underlie all political decision-making, including decisions that lead to feminist policies²⁹. Gender quotas may be introduced for varying reasons, for instance, as part of state feminism, a strategy used by the state to project a moderate, modern face to the international community³⁰. These sometimes conflicting motives shape the environment in which quotas are translated into practice

Types of regime

Research has highlighted the role played by the type of regime, not the least the impact of a move away from authoritarianism and the democratisation process that is happening in some states following the Arab Spring. In pre-revolutionary Tunisia, the authoritarian regime hampered the ability of gender quotas to lead to real change³¹. Egypt provides a compelling example of the impact of political changes on women’s political participation. Egypt was the first country in the region to introduce quotas in 1979. In 2010, in a very different political setting, a quota law was dropped in Egypt after meeting with resistance³². This also demonstrates how women’s rights remain an ideological and political battleground; the status of women in the region is constantly evolving and fears have been raised concerning the impact of the recent upsurge of political Islam, via democratic means, in countries such as Tunisia, Egypt and Morocco³³.

29 Shalaby. Dahlerup, 2014

30 E.g. Al Ali & Pratt

31 Shalaby

32 Tripp

33 Zaatari

Avenues of participation

Women's political participation in the Arab World should be understood via the position of women in society at large, starting with the family. Research has explored the links between the family and political participation and has identified alternative avenues for political participation (the family itself seen as political; informal political institutions) in which women may be actively engaged³⁴. The close link between the family and political participation underlies the strong emphasis in research on personal status codes or family law that define a woman's place within the family as a prerequisite to female participation in the political sphere³⁵.

Patriarchy and gender roles

The ability of women to engage in the public sphere and politics is intimately linked with their position in the private sphere. In the patriarchal system, women often appear as dependents on men; it is the men who have a more direct relationship with the state and are more directly engaged in political life and politics remains a 'male' world³⁶. If the relationship between citizens and the state is mediated via the family (for both women and men), the position of women and men within this institution is key to understanding how citizens become involved in politics. The links between the public and private spheres and the strong connection between social relations and political institutions have been increasingly recognised.

Women's rights - and a woman's position within the family - form the context in which gender quotas are implemented - with varying degrees of success and leading to varying levels of more substantive representation.

Education, employment and reproductive rights

Changes in the political participation of women must be seen in conjunction with the profound changes that are radically transforming the position of women in the region³⁷. There are now more women than men who attend university in Saudi Arabia, Tunisia, the United Arab Emirates, Algeria, Iran, Israel, Jordan and Kuwait. Women are also increasingly visible in the public sphere; for instance, women make up around a quarter of judges. Fertility rates have also fallen substantially in the region. Consequently, there are multiple connections between women's political participation and social, economic, sexual and reproductive rights.

Conclusion

The research that follows - focusing on the Tunisian and Moroccan experiences of quota and parity laws - should be understood within this broader political, socio-cultural and economic context, including the many decades of feminist activism and political will to promote women's rights in all spheres of life.

34 Singerman

35 E.g. Joseph, Singerman

36 Joseph Zaatari

37 Tripp

Summaries of Country Reports: Introduction

Tunisia and Morocco are among the 89 countries to have passed quota laws.

Speaking at the research and policy debate at UNESCO, Professor Drude Dahlerup, expert on women's political participation, stressed that these 89 countries must learn from each other to avoid repeating each other's mistakes.

In this spirit, the following section of this report describes how these laws have been implemented in Tunisia and Morocco, taking into account the particularities of each political and cultural context. Both countries have demonstrated a striking statistical increase in the number of women in parliament. Between 1990 and 2015, in Tunisia the number of women MPs rose from 4% to 31%. In Morocco, the change is also noteworthy, showing an increase from zero to 17% of women in parliament over the same period.

Underlining the key role played by political parties in translating these quotas into practice, the research identifies actions and mechanisms that support women's participation in each country, as well as lessons that could be learned in order to avoid the many obstacles that remain.

The Moroccan Experience: Summary of country research



Wish it Were True by Rachel Manley

The Moroccan experience: introduction

Country research team: Yasmine Berriane, Leila Bouasria and Merieme Yafout.

Background

Significant advances have been made in women's political participation in Morocco since 2002, notably due to the introduction of a quota system that aimed to guarantee women's political representation. The quota law led to a substantial increase in women who are elected at both local and national levels. However, the extent to which these quantitative measures are leading to deeper transformations remains hotly contested.

Political parties play a key role in translating these laws into practice; it is within these parties that electoral candidates are selected and supported. The low level of female representation within political parties has been described as a key obstacle that explains the low level of political participation in Morocco more generally. However, little is known about the place of women within these parties.

This research project explores what is happening within political parties, drawing on the experiences of women and men who are currently (or were formerly) their members and representatives. By contrasting

discourse with practice, the research identifies multiple obstacles that prevent women from being represented within these political party structures and, consequently, in the broader political sphere of which they are a part.

The research method

The research in Morocco was based on a documentary review of academic literature and internal documents concerning the rules and regulations of these political parties and on in-depth qualitative research. 33 women and men with diverse profiles were interviewed from a sample of 6 Moroccan political parties of varying sizes, ages and ideologies (L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), le Parti Justice et Développement (PJD), le Parti Authenticité et Modernité (PAM), le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS), le Parti Socialiste Unifié (PSU) and the Mouvement Populaire (MP)). This approach was designed to detect any contradictions between the discourse and rules concerning women's political participation and the participation of women in politics in practice.

Women's political participation in Morocco: Political and legal context

Women's rights in Moroccan Politics

Although their role has not always been visible, women have been far from absent in Morocco's political history. Women from all areas and social classes played a role in the nationalist movement in the 1930s, as well as in feminist associations promoting girls' education and literacy and equal rights in marriage. Women's issues remained secondary, however, in mainstream politics until the birth of the feminist movement in the 1980s. At this time, demands to advance gender equality focussed on the reform of the personal status code. It was only in the late 1990s that women's political participation was placed under the spotlight. Increased interest in this topic was accompanied by an increase in the number of measures and policies supporting women's political participation. One of the most noteworthy reforms to the Moroccan constitution in 2011 was its reinforcement of gender equality, including multiple measures that supported women's political participation.

Gender Quotas in Morocco

Women's associations first raised the question of quotas in the 1990s. A 33% quota was written into Morocco's 1998 Action Plan for the Integration of Women in Development, although this was subsequently dropped due to opposition. A quota was finally introduced in the 2002 legislative elections with the aim of guaranteeing women 10% representation in parliament. This figure was achieved with the help of national lists that political parties have agreed will be reserved for women; the length of these lists was further extended in 2011. Similar quotas (12%) were introduced in local elections in 2009 with additional lists reserved for women under agreement by the political parties.

The quotas have been accompanied by other policies to promote women's political participation, such as the creation of a fund to encourage women's

representation, created in 2009 to support the introduction of quotas at the local level.

Quotas increase the number of women in politics

The introduction of these quotas was followed by a substantial boost in the number of women in parliament and at the local level. This increase appears to be clearly linked with the introduction of the national and additional local lists; the percentage of women on the general lists (both locally and in constituencies) remains low. In addition, the quota system has not been adopted for the election of the chamber of deputies; the number of women in this elected body remains extremely low.

Studies suggest, however, that the quotas were not well received in the population when they were first introduced. Some perceived the positive discrimination as going against the constitutional requirement for gender equality. As a result, debates persist about the appropriateness of these measures.

Supporting women's participation within political parties

The success of the quotas appears firmly linked with the creation of additional lists that are, in practice, reserved for women. Women remain absent on the mixed lists produced by the political parties. The majority of political parties have, however, also introduced quotas (of 10-20% between 1999-2001) for their own decision-making bodies at national and local level, which were later extended in many cases to a one third quota after 2011.

It remains to be seen, however, to what extent these national and internal quotas have changed gender relations and have boosted the participation of women within these political parties and, more broadly, in political life in Morocco.

Key findings: Perceptions and practices for and against women's political participation

Inequalities

Regional, socio-economic and generational differences persist making the Moroccan experience far from a level playing field for women in politics.

The experiences of female politicians and party members differed according to their generation and the age of the political party (newly created, created in a difficult political period).

Rural-urban divide

The quotas have not had a homogenous impact on women in Morocco, but have disproportionately benefitted women in urban centres at the national level; women remain under-represented in local sections, especially in rural areas.

Women and women's associations play a key role in mediating between political parties and, in particular, in reaching out to women in rural constituencies, whose husbands may not accept them talking to unknown men.

Socio-economic inequalities

It is more likely that elite women have access to the material, social and political capital required to succeed in politics. Economic inequalities compound regional ones as rural women are less likely to have access to the fruits of their own labour and are denied, therefore, the financial resources needed to support an electoral campaign (e.g. paying for travel, phone calls). Finding women with the competence required to enter politics is more challenging in rural areas that are touched by higher rates of female illiteracy. (In 2012, 64% of women in urban areas were literate, compared with only 35% of rural women according to the Haut Commissariat au plan, 2013). In addition, the gender stereotypes (see below) are felt more strongly in these rural areas.

Ideological differences made little difference

Ideological differences, however, do not seem to influence the measures used to support women's political participation in practice, although the discourses used to describe this work may differ. For instance, in the PJD, religious arguments were used to lend legitimacy to the role of women in politics; similar measures were in place, compared with other political parties to promote women's political participation (funding for female candidates, training, creation of women's section).

Persisting gender stereotypes: Politics remains a man's world

Stereotypes persist in which a woman's role is related to the family and the private sphere and the man's role is oriented outwards towards the public sphere.

It is due to the central role of women in the family that many do not enter politics or end up abandoning a political career. Some interviewees expressed the generalised fear in society that women entering politics puts families at risk.

Women are frequently perceived as lacking the 'natural' competence needed to succeed in politics. Men are reluctant to be led by a woman; indeed, even women are reluctant to vote for female candidates.

These perceptions are internalised by many women who fear responsibility, tend toward shyness and accept the leadership of men.

It remains hard for political parties to recruit women; the perception remains that party politics is a male domain. Women prefer to join associations or take part in educational or social work.

Quotas are helping change the perception of women in politics.

The presence of female MPs helps change the perception that women are not suited to politics and fosters the acceptance of women in decision-making positions.

The introduction of legal reforms on women's political participation and the application of the quota system seem to have had a significant impact, increasing the number of women in politics. All those interviewed agreed that quotas are a necessary condition to promote women's participation in political parties in Morocco as a transitional step to help women overcome the many obstacles they face.

“All those interviewed agreed that quotas are a necessary condition to promote women's participation in political parties in Morocco.”
(Berriane, Bouasria & Yafout)

Women's sections, commissions and organisations

Although women's sections and committees were multiplying, there were fears that these could lead to the marginalisation of women within political parties.

Legal reforms and quotas played a role in increasing the presence of women's sections active in these political parties. Following these reforms, many political parties created a Commission for Parity and Equality. Overall, these commissions do not seem to have had a strong impact on any of the parties studied. Some feared that these commissions would lead to the 'ghettoisation' of women and women's rights from the rest of the party. There were also tensions surrounding the Forum for Female Parliamentarians (created in 2005) that regroups the female MPs of all political parties; women joining this group were viewed negatively by their parties and conflicts occurred over its presidency. These associations can play a positive role, such as in recruiting women in rural areas where husbands do not accept their wives approaching men.

Balancing professional, political and personal life

Female politicians suffer a triple burden juggling domestic, professional and political duties.

The interviewed women faced multiple challenges related to the gendered division of labour at home; their domestic responsibilities did not change in light of their political responsibilities. Husbands supported their wives through their understanding, rather than practically helping with these duties themselves.

All those surveyed relied on support from paid help or family members to help them take care of their homes and families; many spoke of gruelling long days despite this. Female politicians are also expected to be role models as wives and mothers and may be judged on how they raise their own children.

“Politics takes up 60-70% of the day and that only leaves 30% for the home, which is not enough.” (Female interviewee)

Balancing professional and political life was a further challenge, especially for those working in the private sector, whose work required them to take days of holiday in order to attend political functions.

The gendered division of labour within the political parties

The political sphere firmly remains a man's world, considered dangerous or 'prohibited' for women.

Various characteristics of everyday life in a political party – such as the use of strong language, informal meetings that take place in 'male' locations such as cafés and bars – were deemed inappropriate for women, leading to their continued marginalisation and exclusion from debates and decisions made in those settings.

The daily life of the political parties favoured men and men's needs.

For instance, many informal meetings took place late at night, at a time when women would require childcare and when it is not socially acceptable for women to be out. This effectively excluded women

from participating in essential discussions, from accessing information via these informal networks and from partaking in decisions (typically made at the end of meetings when women have generally gone home).

Women who did choose to attend these late meetings could be subject to rumour mongering and their reputations questioned. This contrasts with daily life in associations – which women join more freely – and which enable women to breastfeed and to attend meetings with children and represent a lower investment of time.

“Stereotypes have an impact on the practice of female politicians in daily life. They distance them from the political spaces in which important decisions are made.”
(Berriane, Bouasria & Yafout)

The work within political parties was also highly gendered.

Women were frequently assigned work considered less strategic and important, or that was related to topics perceived as feminine (social, educational), even when they were more qualified (in years of education) than their male colleagues. Women do contribute significantly in key roles; however, often this work is not recognised. In some instances, a man is officially named in a position, whilst the actual work is carried out by a woman. In others, such as the role played by women as mediators between the party and the local population during electoral campaigns (see below), this work is not strongly acknowledged.

Internal transparency and democracy

The internal decision-making processes that are used to select candidates for the electoral lists and for internal leadership positions (e.g. in the Political Bureau, heads of commission) coupled with the centralised organisational structure of political parties tend to discriminate against women.

The lack of transparency in these processes – and a tendency towards cliques and the use of existing networks – affects women in gendered ways. On the

one hand, women tend to have less access to these networks than men; notably, those women who do succeed in climbing the party ranks often have support from an influential party member (often a family member). This in turn leads to dependency on this male mentor, which serves to reinforce gender inequalities.

On the other hand, the lack of transparency and meritocracy concerning selection procedures tends to reward particular kinds of female candidates; there is a preference for those perceived as obedient, servile and ‘calm’, which again supports gendered perceptions of social roles.

Consequently, measures to make selection procedures for electoral lists and internal decision-making positions more transparent and based on merit are likely to have a stronger high impact on women who are disproportionately affected by these issues.

Recruitment

More work needs to be done to capture the attention of a younger generation of women (e.g. through the use of social media).

Notably, it is often the case that the same woman occupies several posts within a party (MP, head of commission, member of cabinet), hinting at the dearth of competent, experienced female politicians and party members. Associations and also youth organisations (at schools and universities) appeared a key vector for recruitment; many of the interviewees had experience in these organisations before joining a political party. Others entered politics via their career in the civil service which brought them into contact with political parties.

The Moroccan Experience: Country Recommendations

1. Eliminate gender stereotypes

Further work is required to change the public perception of women in politics. Specific actions should target female university students and secondary school pupils, involving student organisations and unions, to boost their knowledge of Moroccan politics.

2. Make women in politics visible through the media

Audio visual and social media should promote women in politics by using current female MPs as role models (e.g. TV adverts featuring female politicians talking about their careers).

3. Policies and actions to support work-life-politics balance

Legislation should be reformed to include policies to support women in politics (e.g. allowing staff out of work to attend political meetings). Concrete actions such as the creation of childcare at party HQ and in parliament should be introduced to support politicians wishing to combine politics with parenthood.

4. Strengthen the legal framework to support the implementation of quotas

Introduce measures to promote parity in practice (e.g. sanctions for parties who do not achieve the quota, deadlines by which quotas must be achieved, funding for electoral lists headed by women).

5. Overcome regional disparities

Women's political participation requires specific actions to combat regional disparities via awareness raising campaigns in the regions, education and literacy programmes in peripheral regions of the country and a greater value placed on local sections and the efforts of female party members working at the grassroots level.

6. Support structures for women within political parties

To overcome the knowledge gap, dedicated training should be provided to 'new entrants' to politics and information about the party (e.g. leadership, organisational structure, regulations) should be made available openly on the Internet. A knowledge exchange should be encouraged between experienced women and new members of the party. A dedicated communications team should work to ensure the continuity of membership of women.

The Tunisian Experience: Summary of country research



Silence by Rachel Manley

The Tunisian experience: Introduction

Country research team: Dalenda Largueche, Jinan Limam and Hella Lahbib

Background

Ever since Tunisian independence in 1956, multiple reforms have given women access to rights within marriage and divorce, education, work, family planning and politics. Based on this strong political will in favour of women's rights, it has been said that Tunisian women have the most advanced status in the Muslim Arab world. However, whilst there has been progress, their political participation remains limited and has not evolved to reflect their level of education or their involvement in social life.

The role of women in political parties is essential in post-revolutionary Tunisia, to consolidate the budding democracy and to reinforce the principle of gender equality that was further affirmed in the 2014 constitution. This constitution also promised gender parity in political life. Political parties play a key role in the democratisation process, animating debates, shaping and validating national policies and shaping public opinion and, consequently, play a key role in promoting gender equality. They are also the main vector through which women enter politics and have the opportunity to be elected into office.

In the transitional phase since the revolution of December 2010 - January 2011, more and more women have been participating in political life and joining political parties, as well as associations and trade unions. However, only rarely do they reach decision-making positions. A deep divide remains between the strong engagement and mobilisation of Tunisian women and their actual representation in political institutions. This is all the more true in the regions, especially in rural areas, where female representation and influence are still lower.

In this context, this research project asks why women remain under-represented in Tunisian politics and seeks to understand how women can become equal actors in political life. Carried out by the Nissa (Women) Foundation with UNESCO's support, it explores the experiences of female party members and their perception of politics in order to gain a better understanding of the low level of female representation within political parties. It reveals the extent and nature of the key obstacles to women's current engagement in political parties.

The research method

Based on a sociological approach, the research combines a review of the relevant literature with empirical research. Semi-structured interviews were conducted with 3-4 women (elected female MPs, women who have responsibilities within a political party and female party members) from four different political parties (Nidaa Tounes, Ennahdha, Le Front Populaire, Afak Tounes), which together represent 75% of the seats in the National Assembly. Many of these political parties were brand new or officialised versions of former opposition movements and were created in the years immediately following the revolution.

In this way, the research studied the trajectories, experiences and motivations of women within these political parties, highlighting both the relationship between these women and the institution and the interactions between the parity laws that favour women's political participation in politics and how these laws are received and put into practice. From this perspectives, the links between law, culture and politics can be explored and light can be shed on how women experience life in politics in Tunisia.

Women's political participation in Tunisia: Political and legal context

Women's rights in Tunisian politics

In the moments immediately following Tunisian independence in 1956, Tunisia's first president, Bourguiba, demonstrated a strong political will to advance women's rights. This led to legal reforms of marriage, divorce and inheritance (notably through the personal status code), as well as numerous laws on the civil, political and economic rights of women. Tunisia has also ratified almost all international conventions related to women's rights (e.g. CEDAW). Even in these well-known reforms, however, inequalities remained as the husband continued in his role as the head of the family.

Women's rights have remained high up on the political agenda in the transitional years following the revolution. This period was characterised by a tension between reactionary conservative tendencies and secular civil society pressure for reforms in favour of gender equality. This period, however, also represented opportunities to advance gender equality, notably through the constitution and the parity laws that were introduced.

Parity: supporting women's political participation

The principle of 'vertical' parity of men and women on electoral lists with the compulsory alternating between male and female candidates was introduced in electoral law in 2011 (for the Assemblée Nationale

Constituante (ANC)). This principle was subsequently written into the 2014 constitution. Any list that failed to respect this rule were annulled. The aim of the law was to achieve gender parity in elected bodies. It is of note that in July 2016, after this research was conducted, the parity law was amended to ensure both vertical and horizontal parity; horizontal parity guarantees an equal number of men and women are represented on electoral lists. This amendment applied to municipal and regional elections (UN Women).

Since then, the parity law has played an important role in the emergence of a new female political elite, although its reach has been limited to electable positions in national and local elections. The real impact of the parity law, however, depends on the engagement of political parties in favour of equality and the measures and policies that are introduced to translate these laws into practice.

Supporting women's political participation within political parties

Political parties are required to respect Tunisian law and its Constitution and its promise of gender equality and parity; they are, however, free to write their own rules and regulations and interpret what this means in practice. This means that how each party interprets gender equality varies according to its ideology.

Key findings: From parity to practice – key obstacles

The revolution was a turning point

The revolution opened the door to real politics for all the women interviewed, regardless of their profile and the length of their political engagement.

This was true for those who had been active in the opposition and for those who were new to politics, joining newly formed political parties such as Nidaa Tounes.

As a result, women in politics are now more visible in the post-revolutionary era and have multiplied in the parties. However, just as this advance is linked with a particular political and historical moment, in the current times marked by political uncertainty, it is essential to maintain engagement for politics in general and for women's participation. A functioning, vibrant democracy is necessary to provide an environment in which both male and female citizens are motivated to be engaged in political life.

The positive impact of parity

The parity law emerges as a driving force that compels parties to put forward female candidates in an atmosphere that is characterised by a lack of real engagement, political will, concrete policies and positive actions within political parties.

Notwithstanding the 31.3% of women MPs who were elected in the 24-26 October 2014 elections (compared with only 26.6% in France), the political parties did not respect parity in this election as required in the Constitution, especially when it came to putting women at the head of lists.

Political parties remain a man's world

Although 180 political parties have been created since the revolution, only three of these are presided over by women.

Women make up around 10% of party members and are usually represented at local level or are in junior roles. Women are given 'thankless' tasks to do, often without any recognition. Engaging men – who continue to dominate – is, therefore, essential: men remain key to promoting legal platforms in favour of gender equality.

This is compounded by an almost total lack of solidarity among women and the fact that female politicians appeared motivated by personal ambition, rather than the promotion of feminist ideals. Successful female politicians were described as portraying 'masculine' attributes such as individualism and aggression.

“Women are seen as nothing more than decoration [...] I could not access any media to represent my party.” (Female Interviewee)

Measures to support parity within political parties are missing

Some parties are more conscious than others of the need for positive actions to support gender equality.

For many, it is a short-term engagement linked with election times, rather than an ongoing process. This environment may explain why the women interviewed often perceived political parties as a hostile environment that tends to inhibit them, rather than a place of learning.

In most cases, internal party rules and regulations remain gender neutral helping perpetuate the lack of women in political parties, especially in decision-making positions; positive measures are required to rectify this situation. The political parties showed little interest in training and capacity building of female

candidates and no financial measures to support women candidates were in place.

There are, however, exceptions, such as the party Nidaa Tounes (created in 2012); 11 out of 39 members of its executive committee are women. This party has the representation of women written into its internal rules and also has a women's commission. Al massar also has internal rules supporting positive measures for gender equality; 15 out of 36 members of its executive committee are women.

Internal party structures dedicated to women and gender equality

The most effective strategies for increasing women's political participation in the political parties combine the reform of political institutions and support for female party members and electoral candidates.

Women's groups or commissions play a role by providing mechanisms that support women's political participation (organising debates, establishing links with universities and NGOs), although they also pose the risk of isolating women within the party and separating gender from other issues.

Women lack access to the resources needed for success

Outnumbered by men, women also lack access to the resources they need to succeed in party politics.

Women have less access to influential networks, have few role models to follow and few mentors to guide them and may not even have the support of their family.

Material resources were also a key factor; all those interviewed were professional women (teaching and legal professions, civil service, banking), but nearly all had stopped working to dedicate themselves exclusively to politics. Consequently, women enter the struggle for recognition on unequal terms to men.

Negative stereotypes about women in politics inform

the daily life of political parties and create a cultural barrier to women's political participation.

Politics is not seen as a path that matches the roles traditionally attributed to women.

Many men and women cannot imagine women as leaders and women are considered to be out of place in the public domain.

Arguments about the capacity of women to participate in politics were (unsuccessfully) used to counter the parity laws in 2011 and, to a lesser extent, in 2014.

These negative perceptions have contributed to the intimidation of feminist candidates who have been subject to defamatory campaigns (intimidation, harassment on the internet, political violence). These views are subject to strong regional variations, being felt less in big cities and the coastal regions (Tunis, Nabeul) and more strongly in the conservative Southern and Western regions of Tunisia. Some ideological difference was also detected, left-wing parties appeared more open to women in politics compared with right-wing parties.

Women in politics in Tunisia are highly educated

All those interviewed were not only literate, but had studied at university.

The women interviewed came from all over Tunisia and from a range of social classes. Aged 40-65, a majority were married and had 2 children. However, all of them had been educated to university level (Bac+4) and held higher degrees.

Negative stereotypes lead women to self-censor their own political ambition

Women interiorise social constructions of gender roles and consequently doubt their own capacity to engage in politics.

Women in politics seem to lack confidence; they are reluctant to speak in public and to take part in debates. This constitutes a real handicap due to the necessity of stating a clear ideological position in politics.

A husband's support is essential

Those women who are in politics often have the strong support of their husband, who enables his wife to participate in politics by helping to look after the children and the house.

In other cases, the lack of a husband's support can be an obstacle; a husband may object to his wife neglecting what he sees as her role as a wife and mother and leaving the house early and getting back late during the electoral campaign. Those women who do have this support and enter politics often suffer from extreme feelings of guilt and make large sacrifices, in particular regarding their children. Women themselves prioritise family over politics.

Lack of visibility

The low media coverage of women during the electoral campaign (only 2% of coverage focused on female politicians during the electoral campaign) exacerbates these negative perceptions of women in politics.

All the interviewees condemned the 'sexist attitude' of the press. The political parties contribute to women's invisibility by sending male representatives to speak for them in televised debates.

“What seems unfair to me is to load women with unrewarding tasks. It is the woman who prepares the bills and parliamentary work. [...] but the decision-making positions always slip through her fingers.”
(Female interviewee)

The Tunisian Experience: Country Recommendations

1. **Implementing parity**

Measures should be taken to ensure that parity is rigorously implemented, including providing incentives to apply a quota that is made obligatory.

2. **Engaging men in politics to support gender equality**

Despite their strong capacity to engage and mobilise politically, women remain under-represented in politics, especially at the highest levels. Men should be sensitised to the need to support women's political participation in policy and in practice.

3. **Political support for internal positive measures to support gender equality**

Whilst the need remains to reinforce female participation at all levels of the party structure, positive measures, where present, appear to play a positive role in increasing women's political participation. The government could support this work by introducing criteria related to gender equality to guide the allocation of state subsidies.

4. **Integrating gender into political parties as a cross-cutting theme**

Parties should adopt transversal programmes with the aim of achieving parity based on strategies to integrate gender and creating mechanisms to put these strategies into practice. Political parties should also change their internal rules and regulations to favour increased female representation among the party membership and the party leaders.

5. **New media strategy to reinforce the role of women in politics**

The media should play a role in changing the perception of women in politics. Negative stereotypes should also be removed from school textbooks, films and TV series. Media professionals should be sensitised to this issue via training and awareness raising campaigns.

6. **Create a platform to enable women in politics to work together**

A joint strategy should be developed via an organisation that regroups all women who are involved in politics to build pressure and lobby for real change.

7. **Supporting politics-life balance**

Mechanisms should be created to help politicians who are parents overcome the difficulties of combining involvement in politics with family life.

Overall Conclusions and Recommendations

Whilst the implementation of gender quotas and parity laws is shaped by the cultural and political context of each country, some key similarities emerged in the Tunisian and Moroccan experiences of these affirmative measures. This section summarises the key lessons learned through this project and draws on this knowledge to propose some practical policy recommendations that could be used to improve the participation of women in politics in North Africa, and potentially beyond.

Quotas play a key role in increasing the number of women in politics, but strong inequalities remain.

Quota laws inspire change and make women more visible in politics

The positive measures introduced in Tunisia and Morocco clearly played a substantial role in increasing the number of women in politics, despite the fact that they were not respected entirely. Nonetheless, women's participation in politics in Tunisia and Morocco remains well below that of men.

Quota laws play a role in instigating reform in society and in opening up a debate on the problem of women's under representation in politics. However, these laws can only lead to durable change if accepted by society. The law can play a pedagogical role to support this by making women in politics more visible and demonstrating to people that women can take on these political roles.

Recommendation 1: Ensure measures to strengthen the enforcement of the current quota/ parity laws to ensure their efficacy in making women in politics more visible (either via sanctions for parties who do not achieve the quota and deadlines for quotas to be achieved or via incentives such as funding for electoral lists headed by women and state subsidies for political parties who introduce measures in their internal party rules to support gender equality).

Counting women in political parties

Women remain under-represented in leadership positions, including within political parties. An absence of freely available, sex-disaggregated statistics on the

presence of women within political parties was an issue for both research teams.

Recommendation 2: Introduce measures to promote the maintenance and publication of gender-disaggregated statistics within political parties to allow for the continued monitoring of women's political participation.

Continued inequalities

In both settings, the women surveyed were highly educated, often to degree level. There were also strong regional disparities – in part linked with education levels – in Tunisia and Morocco; women were particularly under represented in rural areas in both cases. Separately, a particular effort is required to capture the younger generation of women.

Recommendation 3: a) Awareness raising campaigns should target the least represented regions; acknowledging the value of local sections and valuing the efforts of female party members working at grassroots level would also help reach women in these areas. b) Education and literacy campaigns would also support women's political participation in peripheral regions. c) Specific actions should also target secondary school pupils and university students (involving student unions) and building the use of social media to reach this younger generation.

Gender stereotypes continue to make politics a man's world and shape the environment in which quotas are implemented

Gender quota laws must be seen as part of a broader picture of women's rights, however ambiguities in the legal framework and constitution threaten to perpetuate inequalities

It is no coincidence that both Tunisia and Morocco – which have each in their own way lead the way within the region as far as gender quotas/ parity law are concerned – could also be considered pioneers in terms of family law reform. In 1956, Tunisia's Personal Status Code was the first in the Arab world to ban polygamy and unilateral divorce by the husband; these changes inspired the 1993 reform of the Moroccan Mudawana (Family Code)³⁸.

A lack of clarity in the legal codes in both countries brings with it the risk that the law can be interpreted in different ways and that gender inequalities can be perpetuated³⁹. In both countries, the ambiguity of the constitution was evoked; the most recent constitutions in Tunisia and Morocco refer to 'equality between citizens' rather than specifying 'equality between men and women.' In Tunisia, whilst the Personal Status Code is praised for strengthening women's rights, gender inequalities still persist in this legal code (e.g. the husband remains head of the household). This is significant given the links that have been reaffirmed between women's participation in the domestic sphere and women's political participation. Gaps also remain between national law, the constitution and international commitments (e.g. CEDAW).

Recommendation 4: Encourage mechanisms to stimulate debate between civil society, women's associations and policy makers at both regional and national levels in order to clarify ambiguities in the legal code and constitution and reinforce commitments to human rights and gender equality.

Stereotypes stifle women's ambition to be involved in politics

The negative perceptions of politics as being a 'man's world' affects women themselves; they may question their own legitimacy and refrain from seeking a career

³⁸ Although the Moroccan code did not ban polygamy or repudiation of the wife by the husband, it did require a judge's permission for these to take place.

³⁹ Cf. Grosso & Vorhoeve.

in politics. It appeared essential for many of the women surveyed in this research to have support from their family (in particular their husband, if married) for their political activities; breaking down such stereotypes would likely make this support more forthcoming.

Recommendation 5: a) Encourage the media to employ strategies that emphasise positive image of women and their roles in politics. Provide capacity building for media professionals on gender quotas and the need to make women in politics more visible. b) Gender stereotypes should be removed in school textbooks, films and TV series. c) Dedicated training should be provided for new entrants to politics, to build their confidence and skills.

Women need support to balance work, life and engagement in politics

Women consistently face a double (or triple) burden as they combine their continued family duties with their professional work and political role. The daily life of political parties is incompatible with the roles that women are required to play in the private sphere; all those women interviewed had external help with childcare and domestic chores and this support was essential for them to play a political role. Some women have to stop working to make political activity possible; in turn, this contributes to making the political sphere more readily accessible to elite women who have the financial resources to be able to stop work. In contrast, civil society organisations – in which women are more frequently involved – were more amenable; involvement in these was easier to combine with childcare and breastfeeding.

Whilst practical support could make a difference in the short term to alleviate the burden on women, in the longer term, men should be encouraged to share these domestic responsibilities to allow women greater freedom to become involved in the public sphere, whether in professional or political life.

Recommendation 6: Create practical mechanisms to support women in juggling their multiple roles (e.g. child care and breastfeeding facilities to allow women to attend political meetings).

Political parties play a key role in overcoming these gender stereotypes to make the political sphere more accessible to women

Political parties remain a masculine space that excludes women

Further to these practical constraints surrounding the gendered division of labour, another reason why women are more represented in civil society organisations is because accessing their spaces and meetings are also less subject to social stigma. Politics – and political parties – is seen as a ‘masculine’ and often ‘dangerous’ space; late-night meetings, informal meetings held in ‘male’ spaces (e.g. cafés), the need to mix with the opposite sex (that remains a social taboo), bad language and, often, the harassment and intimidation of female members deter women from joining and participating. These constraints prevent women from being present at meetings where information is shared and where decisions are taken.

Recommendation 7: Two types of action could be combined to make the internal culture of political parties more inclusive:

- Sensitise male party members and politicians to the need to support women’s political participation in policy and in practice.
- Internal party regulations could be used to introduce practical steps to overcome some of the key barriers to female political participation. These could include:
 - a rule that requires meetings to be held at times and in locations that are convenient and acceptable to male and female attendees;
 - internal disciplinary procedures to combat harassment and intimidation and mechanisms for enforcement
 - alternative avenues for information sharing

Women’s groups are a double-edged sword promoting but threatening to marginalise women within political parties

In Tunisia and Morocco, women’s groups or commissions in political parties (where present) were marred by contradictions. Women’s groups were seen by some as essential; without them the situation of women would not be discussed. However,

creating a specialist body dedicated to women had the contradictory effect of marginalising women and cutting them and women’s issues off from the rest of the party.

Recommendation 8: Strategies and mechanisms should be designed that allow political parties to integrate gender and women’s issues as a cross-cutting issue (e.g. gender mainstreaming). Political parties should change their internal rules and regulations to favour increased female representation among the party membership and also among the party leadership.

Political parties mirror unequal gender roles in society

The roles attributed to women within political parties are seen as an extension of their role within the private sphere. Women are assigned tasks and portfolios that are perceived as inferior and undervalued (e.g. education, disabled people); work is also required to change the perception of these portfolios (such as education) that are often undervalued but that are essential to society. In addition, roles may be distributed via networks to which men traditionally have greater access, rather than on the base of merit.

Recommendation 9: Encourage the increase of transparency in the regulations of political parties, including in procedures for the selection of electoral candidates; adopt regulations that favour the improved representation of women in the structure of head and regional offices (e.g. via internal quotas) to make women’s political work visible.

The absence of freely available information about how parties work hinders research and women’s political participation

Both research teams struggled to access internal party documents that provide insight into the internal functioning of the political parties. Such information would also be vital for women, in particular those new to politics, to understand how they may advance their own career in politics, such as an explanation of the internal mechanisms for candidate selection, the

organisational structure and regulations.

Recommendation 10: Political parties should be encouraged to communicate openly about their internal working and rules by making the relevant documents readily available for public consultation (e.g. via their website).

Reinforcing solidarity between women in politics

Women tend to compete with each other for the same jobs, rather than with men, creating an atmosphere of rivalry and animosity rather than mutual support.

Recommendation 11: Mechanisms should be created to encourage mentorship and knowledge exchange between women, in particular between women with experience in politics and new entrants within political parties; a platform should be created to regroup all women who are involved in politics to enable them to work together to lobby for change.

Connections between diverse political spaces can be exploited to create new avenues for participation

The career trajectories of women in politics in both countries demonstrate that women often become politically engaged in a diverse array of organisations (student unions, women's associations, civil society) before joining a political party. In Morocco, the picture is complicated further as many of the women's organisations were originally founded by political parties (before later gaining their autonomy). A gap remains, however, between the engagement of women in civil society and their presence in political parties.

Recommendation 12: Political parties could be encouraged to work with civil society organisations to raise the awareness of women about their political participation. Civil society organisations can be vectors for recruitment into political parties

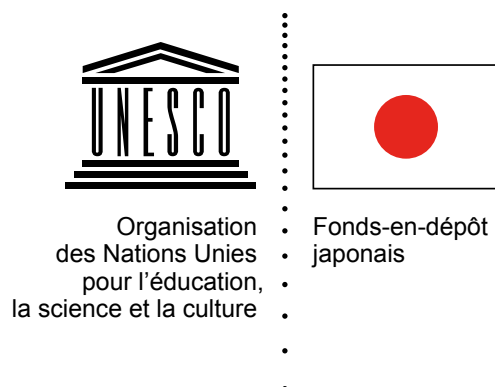
References

- Al Ali & Pratt, *What kind of liberation? Women and the occupation of Iraq*, University of California Press, 2010.
- Ashton, Catherine, *High Representative of the Union on Foreign Affairs and Security Policy, cited in Women's Rights during Democratic Transitions*, European Parliament, 2014. Source: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)
- Dahlerup, Drude, "When do gender quotas succeed and when do they fail? – experiences from North Africa," Presentation given at Research and Policy dialogue, "Counting (on) women in politics: Experiences from Morocco and Tunisia", UNESCO, 28th June, 2016.
- Dahlerup, Drude, "Representing women: defining substantive representation of women," Chapter 4 in Escobar-Lemmon & Taylor-Robinson (eds), *Representation: The Case of Women*, Oxford University Press, 2014.
- Dahlerup, Drude, *Women in Arab Parliaments: Can gender quotas contribute to democratization?* Al-Raida, Issue 126-127, Summer/ Fall 2009, The Institute for Women's Studies in the Arab World, Lebanese American University: pp. 28-38.
- Grosso, Sarah, *Extraordinary ethics: an ethnographic study of marriage and divorce in Ben Ali's Tunisia*, LSE PhD Thesis, 2013.
- IDEA. Source: <http://www.idea.int/gender/quotas.cfm>. Accessed 12 July 2016.
- Inter-parliamentary Union, *Women in National Parliaments, correct as of 1st June 2016*. Source: <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>. Accessed: 12 July 2016.
- Inter-parliamentary Union, *Women in Parliament: 20 years in review*, 2015.
- Inter-parliamentary Union, *Women in Parliament in 2015: The Year in Review*, 2015.
- Joseph, Suad, *Introduction in Gender and Citizenship in the Middle East*, Joseph (ed), Syracuse University Press, 2000.
- Krook, Mona Lena & Zetterberg, Pär, "Introduction: Gender quotas and women's representation – new directions in research", *Representation*, Vol. 51, No. 32, 20014: 287-294.
- Shalaby, Marwa, *Women's Political Representation and Authoritarianism in the Arab World*, Project on Middle East Political Science, 4th April 2016. Source: pomeps.org. Accessed: 12 July 2016.
- Singerman, Diane, *Avenues of Participation: family, politics and networks in urban quarters of Cairo*, 1995.
- Tripp, Aili Mari, *Do Arab women need electoral quotas?* Foreign Policy, January 19, 2012.
- UNESCO, "Democracy and Global Citizenship", 2016. Source: <http://en.unesco.org/themes/democracy-and-global-citizenship>
- UN Women, Online discussion on Women, political participation and decision-making in Africa, September 4 – October 14, 2007. Source: <http://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/docs/Online%20Discussion%20Report%20Africa%20FINAL.pdf>. Accessed 12 July 2016.
- UN Women: <http://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/6/tunisia-moves-closer-to-achieving-gender-equality-in-politics>
- Vorhooeve, Maaïke, *Gender and Divorce Law in North Africa: Sharia, Custom and the Personal Status Code in Tunisia*, IB Tauris, 2014.
- Wilson Center, *Women's democratic transitions in the MENA region*, 2013. Source: https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Women_in_democratic_transitions_in_the_MENA_region_compilation.pdf
- World Bank (a), *Proportion of seats held by women in national parliaments (%)*. Information derived from the Inter-Parliamentary Union (IPU) and available at: <http://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS>. Accessed: 12 July 2016.
- World Bank (b), *Population, female (% of total)*. Source: <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.FE.ZS>. Accessed: 12 July 2016.
- Zaatari, Zeina, *No Democracy without Women's Equality: Middle East and North Africa*, SSRC Conflict Prevention and Peace Forum, Report, 2013.

The Division for Gender Equality at UNESCO

UNESCO's commitment to promoting gender equality and women's empowerment is coordinated by the Division for Gender Equality in the Office of the Director-General, located at UNESCO Headquarters in Paris, France. The Division for Gender Equality ensures gender mainstreaming in activities and initiatives within all UNESCO domains.

<http://www.unesco.org/new/en/unesco/themes/gender-equality/>



Japanese Funds-in-Trust

The Japanese Funds-in-Trust for the Capacity-building of Human Resources was created in 2000 by Japan's Ministry of Foreign Affairs as part of its Official Development Assistance programme. The total contribution from the Fund since its creation amounts to US\$ 58.7 million. The main purpose of the fund is to cooperate in the human-resources-development and capacity-building in developing countries in order to implement the Sustainable Development Goals (SDGs).

It mainly finances training and other technical assistance projects to enable recipient countries to build and improve the capacity of essential professional staff. All projects financed by this Fund are aligned with programmes and missions of UNESCO, such as education (particularly Education for All), the fight against AIDS, communication and information, culture of peace and water sciences.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Compter (sur) les femmes dans la vie politique

Expériences du Maroc et de la Tunisie

UNESCO, Division pour l'égalité des genres



Publié en 2017

par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017.



ISBN 978-92-3-000029-5

Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : Counting (on) Women in politics : Experiences from Morocco and Tunisia

Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Ce document de synthèse s'appuie sur les rapports établis par des partenaires locaux de l'UNESCO en Tunisie et au Maroc, sur les conclusions et recommandations de la Conférence tenue à Paris le 28 juin 2016 et sur un examen de la littérature consacrée à ce sujet. Il a été commandé par la Division pour l'égalité des genres au sein du Cabinet de la Directrice générale et rédigé par Mme Sarah Grosso, consultante extérieure.

Les œuvres d'art dans ce rapport ont été fournies par l'artiste Rachel Manley. Les peintures, « Infinity », « Wish it Were True » et « Silence » font partie de la série « False Impressions » qui a été inspirée par son expérience de vie en Tunisie pendant le temps de la Révolution (début du Printemps arabe).

Illustration de la couverture : «Infinity» de Rachel Manley

Illustrations dans la publications : Rachel Manley

Impression : UNESCO



9 789230 000295

Message

Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO

La participation des femmes à la vie politique est un sujet central pour les démocraties. La durabilité d'une société et la vitalité d'une démocratie dépendent de l'implication de tous les citoyens, à tous les niveaux, dans le débat public et la prise de décision collective. C'est également une question d'égalité des genres, l'une des deux priorités globales de l'UNESCO.

Malgré l'attention accrue portée par la communauté internationale à cette question, ce qui est un signe extrêmement positif, et malgré des progrès réels, les inégalités entre les hommes et les femmes en politique ne restent que trop réelles. Aujourd'hui, dans le monde, seules 11 femmes sont chefs d'État et 10 sont à la tête d'un gouvernement. Les stéréotypes négatifs continuent de freiner la participation des femmes à la vie politique, pénalisant toute la classe politique.

En réalité, les femmes sont déjà investies d'un grand pouvoir de décision. Elles dirigent des familles, des communautés, des entreprises, des sociétés. Elles montrent chaque jour leur détermination à apaiser les tensions sociales et politiques. En Tunisie, elles font tout leur possible pour construire une démocratie pluraliste.

Je suis convaincue que le projet de recherche mené par l'UNESCO en Tunisie et au Maroc peut apporter une contribution importante à ce mouvement. À travers une action concertée et mûrement réfléchie, ce projet et ses recommandations porteront encore plus haut les valeurs et l'objectif que nous avons en commun : autonomiser les filles et les femmes en tant que force de transformation de toutes les sociétés pour le succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Kuni Sato
Ambassadrice et Déléguée permanente
du Japon auprès de l'UNESCO

« Une société dans laquelle les femmes brillent »

Créer « une société dans laquelle les femmes brillent », c'est l'une des principales priorités du Japon aux niveaux national et international, décidée par le Premier Ministre Abe. Voilà pourquoi le Fonds-en-dépôt japonais (JFIT) soutient depuis longtemps, et continuera de soutenir, les efforts déployés par l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

La participation des femmes à la vie politique et sociale est l'un des plus grands défis des pays de l'Orient et de l'Occident, qu'ils soient développés ou en développement. Le Japon s'est lui aussi engagé à augmenter à au moins 30 % d'ici à 2020 la proportion de femmes occupant des postes de direction. La recherche d'une solution concrète et globale à cette question est un défi pour nous tous. En le relevant ensemble, nous pouvons tirer les enseignements de l'expérience des autres.

À l'échelle régionale, le Maroc et la Tunisie comptent depuis longtemps parmi les précurseurs en matière de promotion de la participation des femmes à la vie politique. Les travaux de recherche et d'analyse réalisés dans le cadre du projet mettent en évidence de nombreux problèmes sociaux et culturels et proposent des moyens d'y remédier.

Nous espérons sincèrement que les résultats de ce projet seront diffusés et mis en pratique non seulement au Maroc et en Tunisie, mais dans l'ensemble de la région, ce qui rendra le contexte social encore plus favorable, à l'avenir, à la participation des femmes à la vie politique.

Avant-propos

Saniye Gülser Corat, Directrice de la Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO

Compter (sur) les femmes en politique

Depuis de nombreuses années, la question de l'égalité des genres figure parmi les priorités de l'UNESCO et recoupe tous nos domaines d'action.

La représentation des femmes à des postes de décision est étroitement corrélée à l'égalité des genres, que ce soit dans la sphère de l'éducation, où les filles qui ne seront jamais scolarisées sont deux fois plus nombreuses que les garçons¹, ou dans celle des sciences, où les femmes ne représentent que 28 % des chercheurs².

La présence des femmes à tous ces niveaux compte. Il ne suffit pas de faire en sorte que les filles aillent à l'école : les femmes doivent également participer au gouvernement qui définit les politiques d'éducation. Il ne suffit pas non plus que les femmes soient de plus en plus nombreuses à choisir des carrières scientifiques. Elles doivent siéger à part égale au Parlement, où s'élaborent les politiques scientifiques concernant notamment des questions telles que le changement climatique, qui les touche de façon disproportionnée³.

Les profondes inégalités entre les genres qui subsistent en matière de participation des femmes à la vie politique ont une incidence sur tous ces domaines. Malgré les progrès accomplis depuis que le Programme d'action de Beijing a établi l'objectif de parvenir à une proportion d'au moins 30 % de femmes aux postes de décision, on reste loin du compte dans la sphère politique. À l'heure actuelle, l'Union interparlementaire (UIP) estime que seulement 22,7 % des parlementaires sont des femmes.

Cependant, partout dans le monde les femmes font entendre leur voix, notamment dans les mouvements politiques qui ont suivi le Printemps arabe.

Ce sont ces femmes qui ont inspiré à l'UNESCO a lancé ce projet de recherche destiné à mieux comprendre les difficultés auxquelles font face, dans ces pays, celles qui se lancent en politique et aspirent à une carrière dans ce domaine.

Nous espérons que par ces conclusions et ces recommandations, nous contribuerons à faire en sorte que la voix de chaque femme compte.

1 http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/twice_as_many_girls_as_boys_will_never_start_school_says_unesco_eatlas_launched_in_advance_of_international_womens_day/#.V9K9a9HVymw

2 <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/int-day-of-women-and-girls-in-science/international-day-of-women-and-girls-in-science-2016/#.V9K9ldHVymw>

3 <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/gender-and-science/womens-participation-in-policy-making-processes/>

Remerciements

Le présent rapport est le résultat d'un projet extrabudgétaire coordonné par la Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Rabat et avec le soutien financier du Fonds-en-dépôt japonais.

Le projet a été mené par des partenaires locaux au Maroc et en Tunisie.

Le rapport national du Maroc a été documenté et rédigé par Mmes Yasmine Berriane, Leila Bouasria et Merieme Yafout.

Le rapport national de la Tunisie a été documenté et rédigé par Mmes Dalenda Largueche, Jinan Limam et Hella Lahbib de la Fondation Nissa (Tunisie).

Une conférence de clôture du projet intitulée « Compter (sur) les femmes en politiques : Expériences du Maroc et de la Tunisie » a été organisée au Siège de l'UNESCO le 28 juin 2016, avec la participation des universitaires et professionnels suivants : Dalenda Largueche, Yasmine Berriane, Sana Benbelli, Salsabil Klibi, Nathalie Bernard-Maugiron, Sophie Bessis et Drude Dahlerup.

Ce document de synthèse, établi à partir des données issues des rapports des études nationales ainsi que des avis et retours d'information formulés lors de la Conférence tenue à Paris le 28 juin 2016, a été commandé par l'UNESCO et rédigé par Mme Sarah Grosso, consultante extérieure.

L'UNESCO tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part à cette initiative au Maroc et en Tunisie, notamment les femmes et les hommes des partis politiques qui se sont prêtés aux entretiens sur lesquels ces travaux sont fondés. Le projet a été planifié et mis en œuvre grâce à la contribution de plusieurs agents de l'UNESCO. Il convient de remercier tout particulièrement Sania El Kadi (Déléguée permanente adjointe des Palaos auprès de l'UNESCO), Michael Millward (Directeur du Bureau de l'UNESCO à Rabat) et Phinith Chanthalangsy (spécialiste de programme, Bureau de l'UNESCO à Rabat), ainsi que Yuko Hotta, Julia Prats Romeu, Mary Joy Brocard et Mathilde Albertelli, au Siège de l'UNESCO.

Le projet n'aurait pu être mené à bien sans le soutien constant du Fonds-en-dépôt japonais et de la Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO.

Synthèse

Introduction

À propos des droits des femmes et de l'égalité des genres on a parlé « d'épreuve de vérité » pour les démocraties issues du Printemps arabe. Les femmes jouent un rôle essentiel dans les mouvements sociaux et politiques, notamment les mouvements citoyens pour la démocratie. Elles sont pourtant souvent réduites au silence dans les processus politiques officiels et les organes de décision des États mis en place par la suite.

Quotas par genre : accélérer la participation politique des femmes dans les États arabes

Depuis le printemps arabe, les femmes ne représentent que 18,4 % des parlementaires des États arabes, un chiffre inférieur à la moyenne mondiale qui s'élève à 22,7 %. Il existe toutefois de grandes disparités en matière de représentation féminine dans la région. Elles s'expliquent en partie par l'existence de quotas dans certains États arabes qui ont permis d'accroître le nombre de femmes politiques, à des degrés divers. Par exemple, l'Algérie a vu le pourcentage de femmes siégeant au parlement passer de 8 à 31,6 % grâce à la mise en place de quotas, en 2012, tandis que dans d'autres États (le Yémen, le Qatar), qui ne disposent pas de quotas, le parlement ne compte aucune femme.

Quotas par genre

Ces quotas, qu'ils soient juridiquement contraignants ou adoptés volontairement par les partis politiques, visent à susciter un changement rapide en ce qui concerne la sous-représentation des femmes. Si les quotas ne suffisent pas à changer radicalement l'influence des femmes en matière de prise de décision, ils représentent toutefois un premier pas vers l'égalité des genres en politique et contribuent à lutter contre les stéréotypes de genre en améliorant la visibilité des femmes qui assument des fonctions politiques.

Assurer le succès des quotas

Plusieurs obstacles continuent à freiner l'application de ces mesures de discrimination positive. Des facteurs socioculturels, économiques et politiques complexes façonnent le cadre dans lequel un quota est mis en

œuvre. L'impact d'un quota dépend également de nombreux autres facteurs, parmi lesquels les raisons de sa mise en place, le type de système électoral et l'application de mesures incitatives ou de sanctions. Les partis politiques jouent aussi un rôle essentiel en tant que « filtres » de la participation politique des femmes. Ce sont eux qui sélectionnent les candidats et offrent un cadre propice à la participation des femmes.

Le projet

L'UNESCO a mis ce projet en œuvre afin d'offrir une base d'éléments factuels susceptibles d'étayer la réforme politique en faveur de la participation politique des femmes dans la région. Il étudie l'expérience des femmes au sein des partis politiques en Tunisie et au Maroc. Ces deux pays ont tous deux démontré leur solide détermination politique et ont réformé leur législation afin d'accroître la participation politique des femmes ces dernières années. Le Maroc a introduit des quotas de genre pour la première fois en 2002, conduisant à l'augmentation du nombre de femmes engagées dans la vie politique. En Tunisie, la parité hommes-femmes a été inscrite dans la loi (2011) et dans la Constitution de 2014. À partir d'entretiens approfondis auprès de femmes et d'hommes issus de partis politiques, ces travaux de recherche décrivent quelques-uns des nombreux obstacles qui restreignent l'accès des femmes à la vie politique.

Le rapport

Le présent rapport, complémentaire des versions intégrales des rapports nationaux, donne un aperçu des expériences marocaine et tunisienne du point de vue de ces réformes. Il présente également des recommandations issues de ces recherches et des débats d'une conférence tenue à l'UNESCO le 28 juin 2016 portant sur les conclusions du projet de recherche. L'UNESCO espère que ces informations contribueront aux discussions politiques sur la participation politique des femmes dans la région et permettront de faire en sorte que la voix de chaque femme compte.

Résumé : l'expérience marocaine

Contexte

Depuis 2002, au Maroc, la participation des femmes à la vie politique a considérablement progressé, notamment suite à la mise en place d'un système de quotas visant à garantir la représentation des femmes. Des quotas ont été mis en place pour la première fois en 2002 au niveau national, puis élargis aux élections locales en 2009, conduisant à une augmentation du nombre de femmes en politique. Cependant, la capacité de ces mesures quantitatives à déboucher sur des transformations plus profondes reste l'objet d'une vive controverse.

Principales conclusions

La mise en œuvre des quotas est marquée par les inégalités

Des disparités régionales, socioéconomiques et générationnelles persistantes font que les femmes sont loin de faire jeu égal avec les hommes en politique au Maroc.

Des stéréotypes de genre qui perdurent présentent la politique comme un monde d'hommes

Les stéréotypes qui veulent que le rôle de la femme soit de s'occuper de la famille et de rester cantonnée à la sphère privée pendant que celui de l'homme serait tourné vers la sphère publique ont la vie dure. La sphère politique reste un monde d'hommes perçu comme « déviant » et impliquant la mixité des sexes, donc dangereux ou interdit pour les femmes.

Les quotas contribuent à changer la perception des femmes en politique

La présence de femmes au Parlement contribue à changer la perception selon laquelle les femmes ne seraient pas faites pour la politique et favorise leur acceptation aux postes de décision.

Les sections de femmes peuvent aider ou gêner les femmes en politique

Bien que les sections et comités de femmes se soient multipliés, il existe une crainte que cette tendance entraîne la marginalisation des femmes au sein des partis politiques.

Les femmes en politique se battent pour équilibrer vie personnelle, professionnelle et politique

Les femmes en politique supportent un triple fardeau, parce qu'elles doivent jongler entre leurs responsabilités familiales, professionnelles et politiques

La vie quotidienne des partis politiques favorise les hommes et leurs besoins

Les réunions informelles dans des espaces « masculins » (comme les cafés) ou tard dans la soirée sont jugées inappropriées pour les femmes et difficiles à combiner avec leurs responsabilités familiales, ce qui tend à interdire l'accès des femmes aux informations, aux réseaux et aux processus de prise de décision.

À l'intérieur des partis, la répartition des tâches est également très fortement genrée

On attribue souvent aux femmes les tâches les moins stratégiques et importantes ou bien celles en rapport avec des sujets perçus comme féminins (sociaux, éducatifs) et généralement sous-estimés.

Transparence interne et démocratie

Les processus internes de décision utilisés pour sélectionner les candidats pour les listes électorales et les postes de direction interne (par ex. au bureau politique, à la tête des commissions) associés à une structure organisationnelle centralisée des partis politiques tendent à créer de la discrimination à l'encontre des femmes.

De nombreuses femmes entrent en politique par le biais des associations, des organisations ou des syndicats d'étudiants

Les associations et les organisations de jeunes sont également d'importants vecteurs de recrutement des femmes pour les partis politiques. Il faut déployer plus d'efforts pour susciter l'intérêt d'une génération de femmes plus jeunes (par exemple, par le biais des médias sociaux).

Résumé : l'expérience tunisienne

Contexte

Depuis l'accession de la Tunisie à l'indépendance en 1956, de nombreuses réformes ont permis aux femmes d'accéder à des droits dans le mariage et le divorce, l'éducation, le travail, la planification familiale et la politique. Cette ferme volonté politique en faveur des droits des femmes a fait dire à certains que les femmes tunisiennes bénéficiaient du statut le plus progressiste du monde arabo-musulman. Toutefois, en dépit des progrès accomplis, leur participation en politique demeure limitée et ne reflète toujours pas leur niveau d'instruction ou leur degré d'implication dans la vie sociale.

Principales conclusions

La révolution a marqué un tournant

Pour toutes les femmes interrogées, quel que soit leur profil et l'ancienneté de leur engagement politique, la révolution tunisienne (décembre 2010 – janvier 2011) a ouvert la voie à la politique réelle.

La parité a des effets positifs

La loi sur la parité apparaît comme une force motrice qui contraint les partis à présenter des candidates dans un climat caractérisé par un manque d'engagement réel, de volonté politique, de politiques concrètes et de mesures positives au sein des partis politiques.

Les partis politiques restent un monde d'hommes

Les femmes se voient attribuer des tâches sous-estimées, dont elles ne tirent souvent qu'une reconnaissance limitée. Le manque de solidarité des femmes entre elles constitue un facteur aggravant. Les femmes politiques qui réussissent sont décrites comme dotées d'attributs jugés « masculins ».

Absence de mesures de soutien en faveur de la parité au sein des partis politiques

Les mesures de discrimination positive peuvent constituer des initiatives à court terme et en lien avec les périodes électorales, plutôt qu'une action continue. Les règles neutres du point de vue du genre contribuent à perpétuer les inégalités liées au genre. Les mesures les plus efficaces combinent la réforme des institutions politiques et le soutien des adhérentes et des candidates.

Structures internes des partis vouées aux femmes et à l'égalité des genres

En fournissant des mécanismes de soutien à la participation politique des femmes (organisation de

débats, établissement de liens avec les universités et les ONG), les groupes ou commissions de femmes jouent un rôle, mais posent aussi un risque d'isolement des femmes au sein du parti et de séparation de la question du genre des autres problématiques.

Les femmes n'ont pas suffisamment accès aux ressources nécessaires pour réussir

Moins nombreuses que les hommes, les femmes n'ont pas non plus suffisamment accès aux ressources dont elles auraient besoin pour réussir dans la politique partisane.

Les femmes politiques en Tunisie sont très instruites

Quelle que soit leur région d'origine ou leur classe sociale, toutes les femmes interrogées n'étaient pas seulement instruites, elles avaient également suivi un cursus universitaire.

Les stéréotypes négatifs conduisent les femmes à brider leurs ambitions politiques

Les femmes intériorisent les constructions sociales sur les rôles genrés et doutent donc de leurs propres capacités à s'engager dans la vie politique.

Le soutien du conjoint est essentiel

Les femmes engagées en politique bénéficient souvent d'un solide soutien de leur conjoint, qui en s'occupant lui aussi de l'éducation des enfants et des tâches domestiques leur permet de participer à la vie politique.

Les femmes restent dans une large mesure invisible en politique

La faible couverture médiatique dont ont bénéficié les femmes pendant la campagne électorale a suscité un manque de visibilité qui a accentué l'opinion négative des femmes en politiques.

Recommandations

- 1. Encourager l'application de quotas de genre et de lois sur la parité :** Adopter des mesures pour renforcer l'application des lois en vigueur sur les quotas/la parité afin de les rendre plus efficaces à améliorer la visibilité des femmes politiques (par ex., sanctions, mesures incitatives).
- 2. Permettre le suivi :** Encourager les partis politiques à publier des statistiques ventilées par sexe pour permettre de suivre l'évolution de la participation politique des femmes.
- 3. Réduire les inégalités :** Sensibiliser au rôle joué par les femmes en politique dans les régions les moins représentées (par ex., les régions rurales).
- 4. Sensibiliser et recruter de jeunes femmes :** Un recrutement ciblé et des campagnes de sensibilisation devraient viser les élèves et les étudiantes des universités en mobilisant les syndicats étudiants et les médias sociaux de façon à toucher une génération de femmes plus jeunes.
- 5. Mieux préciser les droits juridiques des femmes :** Stimuler le débat entre la société civile, les organisations de femmes et les responsables politiques aux niveaux national et régional afin de lever les ambiguïtés présentes dans le Code juridique et la Constitution et renforcer l'engagement en faveur des droits humains et de l'égalité des genres.
- 6. Inciter les médias à améliorer la visibilité des femmes en politique :** Proposer un renforcement des capacités aux professionnels des médias sur les quotas de genre et sur la nécessité d'améliorer la visibilité des femmes en politique ; encourager les médias à utiliser des stratégies mettant en avant les femmes et leurs rôles en politique.
- 7. Renforcer les compétences et les aptitudes des femmes en politique :** Proposer un renforcement des capacités aux femmes (et aux hommes) afin de développer leur assurance dans les compétences nécessaires pour réussir en politique, notamment à ceux qui entrent dans ce domaine.
- 8. Aider les femmes à trouver un équilibre entre travail, vie privée et politique :** Créer des mécanismes concrets pour aider les femmes à jongler entre leurs différentes responsabilités et à surmonter les obstacles à leur participation aux partis politiques (par exemple : des garderies et des lieux d'allaitement pour leur permettre d'assister aux réunions politiques ; un règlement interne pour lutter contre le harcèlement sexuel et l'intimidation, assorti de mécanismes d'application ; des réunions se tenant à des heures acceptables pour les participants masculins et féminins).
- 9. Obtenir le soutien des hommes politiques :** Sensibiliser les adhérents des partis et les hommes politiques à la nécessité d'encourager la participation politique des femmes à travers les politiques et dans la pratique.
- 10. Intégrer les questions d'égalité des genres au sein des partis politiques :** Les partis politiques devraient être encouragés à traiter de façon transversale les questions liées au genre et aux femmes.
- 11. Réformer les règles et règlements internes des partis politiques afin d'appuyer l'égalité des genres :** Les partis politiques devraient réformer leur règlement interne pour favoriser une meilleure représentation des femmes parmi leurs adhérents et parmi leurs dirigeants (au moyen de quotas internes, par ex.). Notamment, la sélection des candidats aux élections devrait gagner en transparence.
- 12. Favoriser la transparence et la communication au sein des partis politiques :** Les partis politiques devraient être incités à communiquer ouvertement sur leurs activités et règlements internes en rendant les documents à ce sujet facilement accessibles à la consultation publique (par ex. sur leur site Web).
- 13. Encourager les femmes à se soutenir en politique :** Le tutorat et l'échange de connaissances entre femmes devraient être favorisés, notamment entre les adhérentes expérimentées et les nouvelles recrues des partis politiques.
- 14. Encourager les femmes à travailler ensemble autour de thèmes communs :** Un réseau devrait être mis en place pour rassembler toutes les femmes engagées en politique pour qu'elles puissent travailler ensemble à faire évoluer les choses.
- 15. Établir des liens entre la société civile et les partis politiques afin de dynamiser le recrutement :** Les partis politiques devraient être encouragés à collaborer étroitement avec les organisations de la société civile pour sensibiliser les femmes à leur participation politique, compte tenu du rôle que jouent ces organisations en tant que vecteurs de recrutement.

Table des matières

Introduction	2
Le projet	2
Le rapport	2
Les femmes en politique	3
Participation des femmes en politique et démocratie	3
Accords internationaux en faveur de la participation des femmes en politique.....	3
Compter les femmes en politique dans le monde	4
Quotas : accélérer la participation politique des femmes.....	5
À propos des quotas	5
De la quantité à la qualité	6
Les partis politiques : filtres de la participation des femmes à la vie politique.....	7
Les femmes en politique dans le monde arabe.....	8
Genre et politique dans le monde arabe.....	9
Semer les graines du succès dans le monde arabe	9
Résumé des rapports nationaux : introduction	11
L'expérience marocaine : résumé de l'étude nationale.....	13
L'expérience marocaine : introduction	15
Contexte	15
Participation politique des femmes au Maroc : contexte politique et juridique	16
Principales conclusions : perceptions et pratiques pour et contre la participation des femmes	17
L'expérience marocaine : recommandations nationales	20
L'expérience tunisienne : Résumé de l'étude nationale	21
L'expérience tunisienne : introduction	23
Contexte	23
Participation politique des femmes en Tunisie : contexte politique et juridique	24
Principales conclusions : la parité dans la pratique – principaux obstacles	25
L'expérience tunisienne : recommandations nationales	28
Conclusions générales et recommandations	29
Les quotas jouent un rôle crucial dans l'augmentation du nombre de femmes en politique, mais de fortes inégalités subsistent	29
Les stéréotypes de genre font que la politique reste un monde masculin et façonnent l'environnement dans lequel les quotas sont appliqués.	30
Les partis politiques jouent un rôle essentiel pour lutter contre les stéréotypes de genre et faciliter l'accès des femmes à la sphère politique	31
Références	33
La Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO	34
Fonds-en-dépôt japonais	34

Introduction

Le projet

À propos des droits des femmes et de l'égalité des genres on a parlé d'« épreuve de vérité » pour les démocraties issues du Printemps arabe⁴. Bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans les révolutions, notamment dans les mouvements citoyens pour plus de démocratie, elles sont souvent marginalisées dans les régimes qui en résultent et réduites au silence dans les processus politiques officiels et les organes de décision. La situation qui prévaut en ces lendemains de Printemps arabe semble confirmer cette tendance⁵.

L'importance de faire entendre la voix des femmes a été reconnue aussi bien en Tunisie qu'au Maroc, où une forte volonté politique a donné lieu, depuis quelques années, à l'adoption de mesures concrètes visant à accroître la participation des femmes à la vie politique. Dans les deux pays, le cadre juridique a été réformé pour favoriser l'égalité d'accès aux fonctions électives. Au Maroc, des quotas ont été mis en place pour la première fois en 2002 au niveau national, puis élargis aux élections locales en 2009, conduisant à une augmentation du nombre de femmes en politique. En Tunisie, une loi de 2011 a institué une règle de parité hommes-femmes dans les listes électorales pour l'Assemblée constituante, et le « système de zébrures » a imposé que toutes les listes des grands partis politiques alternent candidats masculins et féminins à leur tête⁶.

À la suite de ces récentes évolutions politiques, l'UNESCO a demandé qu'un projet de recherche soit mené en Tunisie et au Maroc pour déterminer si les mesures quantitatives adoptées avaient débouché sur une amélioration qualitative de la participation des femmes en politique. À l'examen de la situation des femmes dans divers partis politiques, l'étude a

mis en lumière les nombreux obstacles qui continuent de limiter la capacité des mesures quantitatives à favoriser l'accès des femmes à la vie politique.

Le rapport

Le présent rapport, complémentaire des versions intégrales des rapports nationaux, donne un aperçu de la situation de la participation des femmes à la vie politique, en particulier en Tunisie et au Maroc.

Dans un premier temps, il présente certaines grandes questions relatives à la participation actuelle des femmes à la vie politique, en s'inspirant largement des travaux du Professeur Drude Dahlerup, spécialiste internationale de l'autonomisation des femmes en politique et de l'instauration de systèmes de quotas. Dans un second temps, il résume les principaux résultats et recommandations du projet de recherche mené en Tunisie et au Maroc.

Enfin, le rapport présente les principales conclusions et recommandations qui sont ressorties du projet ainsi que du débat sur la recherche et les politiques tenu à l'UNESCO le 28 juin 2016. Lors de cet événement, universitaires, acteurs et actrices de la société civile et professionnel-le-s d'organisations internationales s'étaient alors rassemblés pour participer à un débat alimenté par les résultats du projet de recherche, en vue de définir des bonnes pratiques et de tirer des enseignements susceptibles de promouvoir la participation des femmes à la vie politique en Afrique du Nord. Les recommandations pour la formulation des politiques issues de ce débat passionnant figurent dans la dernière partie du rapport.

4 Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, citée dans Women's Rights during Democratic Transitions, Parlement européen, 2014. Source : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)

5 Ibid.

6 Women's democratic transitions in the MENA region, Wilson Center, 2013. Source : https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Women_in_democratic_transitions_in_the_MENA_region_compilation.pdf

Les femmes en politique

« Pour moi, une véritable démocratie est une démocratie dans laquelle les femmes ont non seulement le droit de voter et d'élire, mais aussi celui d'être élues. »

Michelle Bachelet, Présidente du Chili.

Participation des femmes en politique et démocratie

Une démocratie saine doit pouvoir compter sur tous ses citoyens, hommes et femmes, afin d'incarner les valeurs universelles partagées de justice, de liberté, d'égalité et de solidarité dont ils sont porteurs⁷.

**L'ODD 5.5 cherche à
« Garantir la participation entière
et effective des femmes et leur
accès en toute égalité aux fonctions
de direction à tous les niveaux
de décision, dans la vie politique,
économique et publique »**

Accords internationaux en faveur de la participation des femmes en politique

La nécessité d'assurer la participation pleine et égale des femmes à la vie politique a été soulignée à maintes reprises par de nombreux accords internationaux.

- Le **Programme d'action de Beijing adopté par les Nations Unies en 1995** affirme que des mesures énergiques doivent être prises pour assurer la participation des femmes à la vie politique. Il préconise en outre des mesures de discrimination positive pour remédier aux « comportements et pratiques discriminatoires » et aux « rapports de force déséquilibrés », auxquels il attribue la sous-représentation des femmes en politique.
- La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** (en anglais Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, CEDAW) (articles 7 et 8) insiste sur le droit des femmes d'occuper des emplois publics et de prendre part à l'élaboration de la politique de l'État dans des conditions d'égalité avec les hommes.
- **Deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies** portent sur la participation des femmes à la vie politique (rés. 58/142 en 2003 et 66/130 en 2011).
- Le **Programme de développement durable à l'horizon 2030** a renforcé la demande de participation des femmes à la vie politique, en particulier dans l'Objectif de développement durable (ODD) 5, « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

⁷ UNESCO, « Démocratie et citoyenneté mondiale », 2016. Source: <http://fr.unesco.org/themes/d%C3%A9mocratie-citoyennet%C3%A9-mondiale>

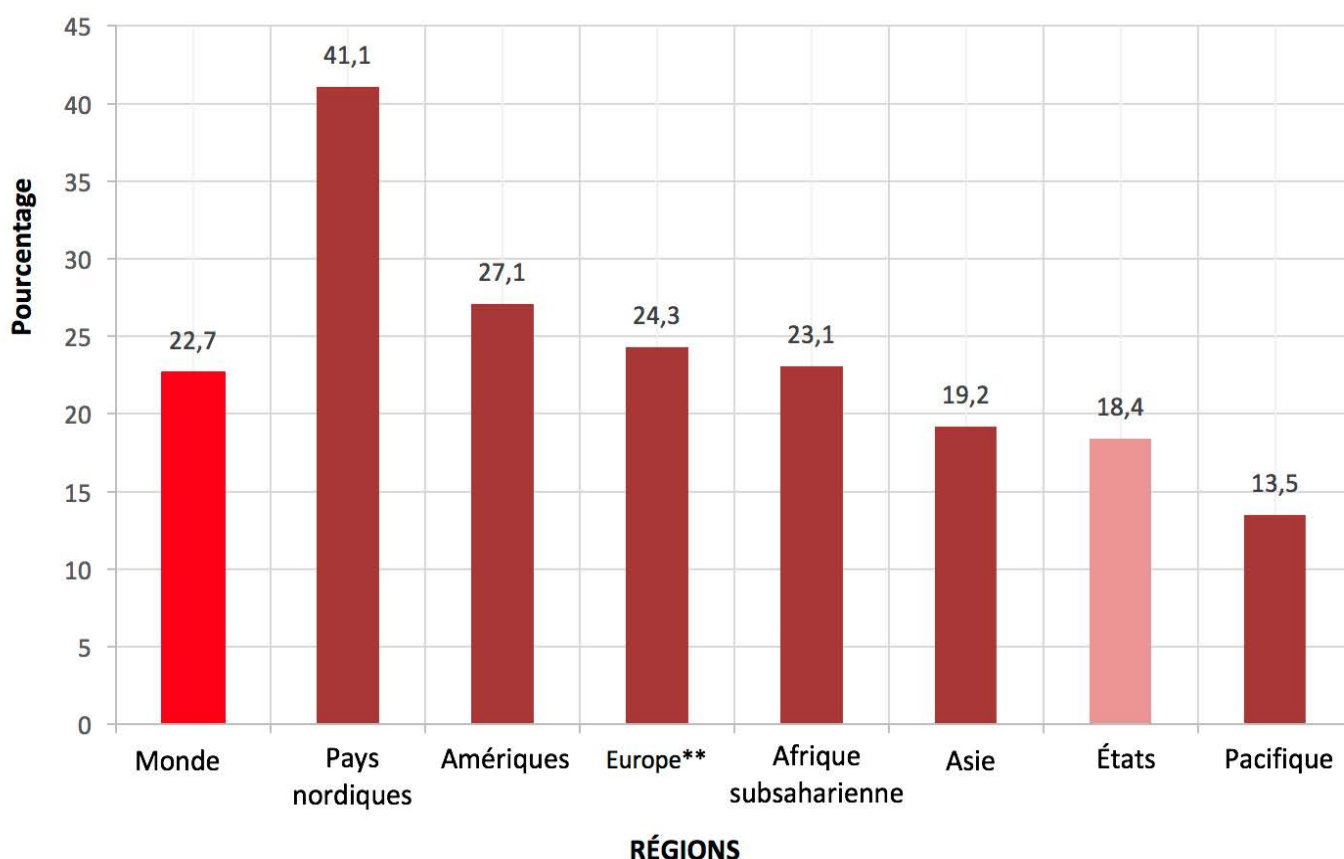
Compter les femmes en politique dans le monde

À l'échelle mondiale, on compte plus de femmes en politique que jamais, mais on reste bien en deçà de l'objectif de 30 %.

Le succès de l'ODD 5.5 sera mesuré à l'aune du « pourcentage de sièges détenus par des femmes et des représentants de minorités au sein des parlements nationaux (selon leur part respective dans la population) ». Le nombre de femmes élues dans le monde a augmenté au cours des dernières décennies.

Les progrès accomplis à l'échelle mondiale sont remarquables ; le pourcentage de sièges occupés par des femmes au sein des parlements nationaux a presque doublé, passant de 12 % en 1997 à près de 23 % en 2016⁸. Toutefois, on est encore loin de la parité : ce chiffre reste bien inférieur à la proportion de femmes dans la population mondiale (49,5 %)⁹. À l'échelle mondiale, la politique demeure donc un univers masculin, tandis que de fortes disparités persistent d'une région à l'autre :

Figure 1: Pourcentage de femmes au Parlement*



* Parlement monocaméral et chambre basse.

** Europe (pays membres de l'OSCE) à l'exclusion des pays nordiques.

8 Banque mondiale (a).

9 Banque mondiale (b).

Quotas : accélérer la participation politique des femmes

Sans attendre que l'égalité des genres vienne avec le temps, face à la sous-représentation des femmes en politique le recours à la discrimination positive a permis d'augmenter rapidement le nombre de femmes dotées d'un mandat électif.

En 2015, les femmes ont remporté plus de sièges dans les pays où des quotas étaient en place (23,2-28 %)¹⁰ que dans ceux où il n'y en avait pas (13,6 %)¹¹.

Dans 89 pays du monde, ce résultat a été obtenu grâce à la mise en place de quotas, dont le but est d'aider les femmes à surmonter les discriminations et les mécanismes d'exclusion qui aboutissent à perpétuer la domination masculine.

Les quotas sont considérés comme l'outil politique le plus efficace pour accroître la participation politique des femmes et sont largement reconnus comme ayant joué un rôle essentiel dans le bond constaté en matière de participation des femmes à la politique ces dernières années¹². Le projet de recherche s'est également intéressé au rôle symbolique des quotas et, plus généralement, à leur incidence sur l'autonomisation politique des femmes, car cela pourrait encourager leur application dans d'autres domaines de la vie (monde des affaires).

À propos des quotas

Les quotas par genre ont joué un rôle non négligeable dans l'augmentation du nombre de femmes en politique.

Qu'est-ce qu'un quota par genre ?

Les quotas visent à susciter un changement rapide en ce qui concerne la sous-représentation des femmes. Les quotas par genre peuvent être neutres (avec une représentation minimale et maximale pour les deux sexes) ou fixer un minimum pour la représentation des femmes¹³. Un quota peut porter sur :

- le nombre de candidats présentés par un parti politique ;
- le nombre de sièges réservés aux femmes au sein d'un organe élu.

Types de quota

Quotas électoraux

Ces quotas sont rendus juridiquement contraignants pour tous les partis politiques par la loi ou la Constitution. Les partis politiques s'exposent à des sanctions (par exemple, retrait de la liste concernée, pénalités financières) s'ils y contreviennent.

Quotas adoptés volontairement par les partis

Ces quotas ne sont pas juridiquement contraignants ; ils sont adoptés volontairement par les partis politiques.

Le développement rapide des quotas

Ces deux dernières décennies, le recours aux quotas dans le monde a considérablement augmenté dans tous les types de systèmes politiques. 89 pays ont juridiquement instauré des quotas par genre (contre seulement 50 en 2009). Dans 30 autres pays, certains partis politiques ont volontairement adopté des quotas. Ainsi, plus de la moitié des pays du monde utilisent désormais une forme ou une autre de quota par genre¹⁴.

Tous les quotas ne se valent pas

Certains quotas sont plus efficaces que d'autres. Outre les obstacles mentionnés ci-après, l'efficacité des quotas par genre peut dépendre de leurs liens avec le système électoral et de l'intention de leurs initiateurs – que ceux-ci y aient vu une véritable force de changement ou un geste symbolique.

Règles de classement

Si aucune règle ne régit la place des femmes sur les listes électorales, il est possible qu'aucune femme ne soit élue même quand il existe des quotas, toutes les candidates étant reléguées en fin de liste. C'est pourquoi des règles de classement sont utilisées (par exemple, en alternant candidats et candidates) pour garantir que des femmes puissent éventuellement obtenir un mandat électif.

10 Les femmes ont remporté 28% de sièges dans les pays où les quotas sont adoptés à titre volontaire contre 23,2 % dans les pays où les quotas sont fixés par la loi, UIP, 2015, p. 9.

11 UIP, 2015.

12 Krook et Zetterberg.

13 Krook et Zetterberg.

14 Dahlerup, 2009, p. 28.

De la quantité à la qualité

Les quotas par genre sont une première étape vers l'égalité des genres en politique, mais ils ne suffisent pas à changer radicalement l'influence des femmes en matière de prise de décision.

Niveaux de représentation

Pour savoir si les quotas par genre contribuent à provoquer des bonds historiques dans la participation des femmes en politique, il faut établir si l'augmentation du nombre de femmes dans la sphère politique s'accompagne de formes de représentation plus axées sur le fond et la qualité.

La participation politique des femmes implique des niveaux de représentation différents ou connexes :

QUI ?¹⁵ – Égalité de la représentation

Les quotas par genre soulignent l'importance de savoir « qui » représente les citoyen-ne-s dans un environnement politique donné. La nécessité d'une égalité de représentation s'applique non seulement aux femmes mais aussi aux groupes marginalisés (femmes autochtones, en situation de handicap, des régions rurales ou issues d'une minorité ethnique, culturelle ou religieuse)¹⁶.

« Un critère de succès important... est de savoir si l'augmentation du nombre de femmes au sein des institutions politiques conduit à la représentation des femmes dans toute leur diversité et à ce que différentes voix de femmes se fassent entendre ». **Dahlerup, 2014, p. 68.**

QUOI ? – Nature de la représentation

Les femmes en politique font-elles progresser la cause et les intérêts des femmes ? Les stratégies et la législation évoluent-elles en conséquence ? La question de la définition des « intérêts des femmes » est complexe. Loin de constituer un groupe homogène, les femmes n'ont pas toutes les mêmes besoins et désirs, lesquels varient selon l'histoire et la culture¹⁷. Toutefois, comprendre le lien entre l'égalité de la représentation « qui ? » et la nature de

la représentation « quoi ? » suscite un intérêt accru et cela nous oblige à étudier de près la question de savoir quelles femmes participent à la vie politique.

« Lorsqu'une seule femme est au pouvoir, elle change. Lorsque plus de femmes sont au pouvoir, ce sont la politique et les stratégies qui changent ». **Michelle Bachelet, Présidente du Chili.**

COMMENT ? – Structures de représentation

Les structures et institutions politiques par lesquelles les quotas par genre sont appliqués influencent l'efficacité de ces quotas, mais déterminent aussi dans quelle mesure les femmes en politique font une réelle différence en ce qui concerne les problématiques propres aux femmes¹⁸. D'après les recherches menées, le succès ou l'échec du système de quotas dépend de sa compatibilité avec le système électoral en place ; la représentation proportionnelle tend à favoriser l'inclusion des femmes, contrairement aux scrutins uninominaux¹⁹.

OÙ ? – Espaces de représentation

La représentation des femmes ne se cantonne pas aux assemblées politiques ; les femmes peuvent participer dans des espaces extérieurs aux institutions politiques officielles en remplissant des fonctions non électives. Cependant, le rôle joué par les institutions politiques – en particulier les partis politiques – et leurs différents modes d'exclusion des femmes suscitent de plus en plus d'intérêt²⁰.

15 Dahlerup, 2014, p. 63.

16 ONU Femmes (résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 sur la participation politique des femmes).

17 ONU Femmes (résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 sur la participation politique des femmes).

18 Dahlerup, 2014, p. 62.

19 Dahlerup, 2009 et 2016, et UIP.

20 Dahlerup, 2014, p. 65.

Les partis politiques : filtres de la participation des femmes à la vie politique



« Les partis politiques jouent un rôle crucial pour faire progresser les femmes sur la scène électorale, en particulier lorsqu'ils sont combinés à un système électoral inclusif (représentation proportionnelle), à des instructions de classement sur la liste du parti et à des sanctions en cas de manquement. »

Shalaby.

Rôle des partis politiques

Différentes approches ont été utilisées pour tenter d'expliquer la persistance des inégalités entre les genres en matière de représentation politique. L'une d'elles met l'accent sur les femmes elles-mêmes et leur manque de qualifications ; une autre insiste sur les institutions et les structures, en particulier les partis politiques, qui agissent comme des filtres de la participation des femmes à des fonctions électives²¹. La situation dans les pays scandinaves et européens, où la représentation des femmes en politique reste faible malgré leur bon niveau d'instruction et leur participation à des mouvements sociaux, incite à braquer les projecteurs sur le rôle joué par les partis politiques²².

Les partis politiques désignent les candidat-e-s et parmi eux/elles ceux/celles qui brigueront les sièges les plus faciles à remporter, les plus « sûrs ». Les quotas de genre peuvent contribuer à la démocratie en imposant plus de transparence et en exposant les tractations secrètes entourant les désignations.

²¹ Dahlerup, 2009, p. 28.

²² Dahlerup, 2009, p. 30.

Le rôle des partis politiques en Tunisie

L'expérience de la Tunisie semble confirmer le rôle crucial des partis politiques pour ce qui est de faire progresser la participation politique des femmes. L'échec de la législation tunisienne à assurer la parité est attribué au grand nombre de partis ayant remporté des sièges uniques après avoir placé des hommes en tête de liste. C'est pourquoi des voix s'élèvent pour demander qu'une parité horizontale soit instaurée, alternant hommes et femmes au sommet des listes pour différentes circonscriptions²³.

²³ Dahlerup, 2009, p. 31.

Les femmes en politique dans le monde arabe

Figure 2 : Les femmes députées dans les États arabes²⁴

Si les femmes restent sous-représentées presque partout dans le monde, les inégalités de genre demeurent particulièrement fortes dans le monde arabe.

Type de quota : L = quota de candidatures fixé par la loi ; R = sièges réservés (année de mise en place)

Pays	Femmes députées en % (dernières élections) ²	Femmes députées en % (précédentes élections) ³	Évolution en % depuis les précédentes élections	Quotas par genre	Classement mondial (juin 2016)
Algérie	31,6 (2012)	8,0 (2007)	+ 23,6	R (2012)	37
Tunisie	31,3 (2014)	26,9 (2011)	+ 4,4	L (2014)	40
Soudan	30,5 (2015)	24,3 (2010)	+ 6,2	R (2008)	45
Iraq	26,5 (2014)	25,2 (2010)	+ 1,3	R (2009)	58=
Mauritanie	25,2 (2013)	22,1 (2006)	+ 3,1	L (2012)	66
Émirats arabes unis	22,5 (2011)	22,5 (2006)	=	-	74
Arabie saoudite	19,9 (2013)	0,0 (2009)	+ 19,9	R (2011)	91=
Maroc	17,0 (2011)	10,5 (2007)	+ 6,5	R (2011)	106
Libye	16,0 (2014)	16,5 (2012)	-1	L (2012)	115=
Égypte	14,9 (2015)	2,0 (2011)	+ 12,9	L (2015)	121=
Palestine T.O.	14,8 (2006)	n/a	n/a	L (2007)	124
Somalie	13,8 (2012)	6,8 (2004)	+ 7,0	R (2012)	130
République arabe syrienne	13,2 (2016)	12,4 (2012)	+ 0,8	-	135=
Malte	12,9 (2013)	8,7 (2008)	+ 4,2	-	138
Djibouti	12,7 (2013)	13,8 (2008)	-1	R (2002)	139
Jordanie	12,0 (2013)	10,8 (2010)	+ 1,2	R (2012)	142=
Bahreïn	7,5 (2014)	10,0 (2010)	-3	-	166
Liban	3,1 (2009)	4,7 (2005)	-2	-	179=
Koweït	1,5 (2013)	6,2 (2012)	-5	-	184
Oman	1,2 (2015)	1,2 (2011)	=	-	185
Qatar	0,0 (2013)	0,0 (2010)	=	-	186=
Yémen	0,0 (2003)	0,7 (1997)	-1	-	186=

24 La région des États arabes est entendue ici selon une définition propre à l'UNESCO qui ne correspond pas forcément à la géographie.

Genre et politique dans le monde arabe

Dans le monde arabe, 18,4 % des sièges parlementaires en moyenne sont occupés par des femmes (moyenne mondiale: 22,7 %). La participation politique des femmes, ainsi que leur aptitude à exercer le pouvoir dans la sphère publique, demeurent limitées²⁵.

De fortes disparités entre pays

D'importantes disparités subsistent entre les pays. L'Algérie et la Tunisie se placent actuellement en tête du classement régional en ce qui concerne le pourcentage de femmes députées et ont été les deux premiers pays de la région à passer la barre des 30 %. En revanche, d'autres États (le Qatar, le Yémen et Oman) accusent un sérieux retard par rapport à la moyenne mondiale et font partie des pays du monde où les pourcentages de députées sont les plus faibles (voir ci-après).

Les quotas de genre contribuent à fortement augmenter le nombre de femmes en politique

Dans les pays de la région où la représentation des femmes au Parlement a connu la plus forte croissance, ce succès est attribué à la volonté politique et aux mesures positives prises (Tunisie, Maroc, Algérie). Selon Tripp, « Les pays du Moyen-Orient qui ont mis en place des quotas, en effet, ont une représentation féminine deux fois supérieure (19 %) à celle des pays où les femmes sont autorisées à briguer un mandat mais ne bénéficient pas de quotas (8 %) ».

La forte augmentation du nombre de femmes députées en Algérie (de 6,7 % en 1995 à 31,6 % en 2015) est consécutive à la mise en place des lois sur les quotas en 2012. De même, en Arabie saoudite, une ordonnance royale réservant 20 % des sièges parlementaires aux femmes a mis pour la première fois un terme au monopole masculin du Parlement, donnant rapidement lieu à un bond de zéro à 19,9 % de femmes députées. L'augmentation rapide observée en Tunisie faisait elle aussi suite à un décret de 2011 promettant d'instaurer la parité – c'était la première loi de ce genre dans la région²⁶.

25 Zaatari.

26 UIP, 2015.

Semer les graines du succès dans le monde arabe

Le succès ou l'échec des quotas par genre est déterminé par le contexte socioculturel, économique et politique complexe dans lequel ils sont mis en œuvre.

Des motivations diverses

Le succès ou l'échec de ces mesures est influencé par les diverses motivations qui sous-tendent toute décision politique, y compris les décisions qui aboutissent à des politiques féministes²⁷. Les quotas par genre peuvent être instaurés pour diverses raisons, par exemple dans le cadre d'un féminisme d'État, une stratégie utilisée par l'État pour montrer un visage modéré et moderne à la communauté internationale²⁸. Ces motivations parfois contradictoires façonnent l'environnement dans lequel les quotas sont traduits dans les faits.

Types de régime

Les travaux de recherche montrent le rôle joué par le type de régime, en particulier l'impact de la rupture avec l'autoritarisme et du processus de démocratisation à l'œuvre dans certains pays à la suite du Printemps arabe. Dans la Tunisie pré-révolutionnaire, le régime autoritaire entravait la capacité des quotas par genre d'amener un vrai changement²⁹. L'Égypte offre un exemple éloquent de l'impact des changements politiques sur la participation des femmes en politique. Ce pays a été le premier de la région à mettre en place des quotas en 1979. En 2010, dans un contexte politique très différent, une loi relative aux quotas y a été abandonnée face aux résistances³⁰. Cela montre aussi que les droits des femmes restent un champ de bataille idéologique et politique. Le statut des femmes dans la région ne cesse d'évoluer et les effets de l'essor récent de l'islam politique, par des voies démocratiques, dans des pays tels que la Tunisie, l'Égypte ou le Maroc, suscitent des inquiétudes³¹.

27 Shalaby, Dahlerup, 2014.

28 Par exemple Al Ali et Pratt.

29 Shalabi.

30 Tripp.

31 Zaatari.

Moyens de participation

La participation politique des femmes dans le monde arabe doit être jugée à l'aune de la place des femmes dans la société en général, à commencer par la famille. Les travaux de recherche ont étudié les liens entre la famille et la participation politique et ont recensé d'autres moyens de participation politique (la famille elle-même étant vue comme politique ; institutions politiques non officielles) grâce auxquels les femmes pourraient être activement associées³². Le lien étroit qui existe entre la famille et la participation politique explique l'accent très fort mis par la recherche sur les codes du statut personnel ou le droit de la famille, selon lesquels la place de la femme au sein de la famille est une condition préalable à sa participation à la sphère politique³³.

Patriarcat et rôle des deux genres

La capacité des femmes à s'engager dans la sphère publique et la vie politique est intimement liée à leur place dans la sphère privée. Dans le système patriarcal, les femmes apparaissent souvent comme dépendantes des hommes ; ce sont les hommes qui entretiennent le lien le plus direct avec l'État et qui participent le plus directement à la vie politique, celle-ci restant un univers masculin³⁴. Si la famille sert d'intermédiaire entre les citoyens et l'État (pour les femmes et les hommes), la place des femmes et des hommes au sein de cette institution est essentielle pour comprendre comment les citoyens participent à la politique. Les liens entre les sphères publique et privée et le lien étroit qui existe entre les relations sociales et les institutions politiques sont de plus en plus reconnus.

Les droits des femmes – et la place de la femme au sein de la famille – constituent le contexte dans lequel les quotas de genre sont mis en œuvre. Ces quotas, au succès variable, donnent lieu à divers degrés de représentation plus substantielle.

Éducation, emploi et droits reproductifs

L'évolution de la participation des femmes en politique doit être analysée à la lumière des profonds changements qui transforment radicalement la place des femmes dans la région³⁵. Désormais, davantage de femmes que d'hommes poursuivent des études universitaires en Arabie saoudite, en Tunisie, aux Émirats arabes unis, en Algérie, en Iran, en Israël, en Jordanie et au Koweït. Les femmes sont aussi de plus en plus visibles dans la sphère publique ; par exemple, environ un quart des juges sont des femmes. En outre, les taux de fécondité ont considérablement chuté dans la région. Il existe donc de nombreux liens entre la participation des femmes en politique et les droits sociaux, économiques, sexuels et reproductifs.

Conclusion

Les travaux de recherche présentés ci-après – axés sur l'expérience que la Tunisie et le Maroc ont des lois relatives sur les quotas et à la parité – doivent être analysés en tenant compte de ce contexte politique, socioculturel et économique, et notamment des nombreuses décennies d'activisme féministe et de volonté politique de promouvoir les droits des femmes dans tous les domaines.

32 Singerman

33 Par exemple, Joseph, Singerman.

34 Joseph, Zaatari.

35 Tripp.

Résumé des rapports nationaux : Introduction

La Tunisie et le Maroc font partie des 89 pays qui ont légiféré sur la mise en place de quotas.

S'exprimant lors d'un débat sur la recherche et les politiques organisé à l'UNESCO, la Professeure Drude Dahlerup, spécialiste de la participation des femmes en politique, a déclaré que ces 89 pays devaient apprendre les uns des autres pour éviter de répéter les erreurs commises des uns et des autres.

Dans cet esprit, la prochaine partie de ce rapport explique comment ces lois ont été appliquées en Tunisie et au Maroc en tenant compte des particularités propres à la situation politique et culturelle de chacun de ces pays. On relève en Tunisie, comme au Maroc, une forte hausse du nombre de femmes au Parlement. Entre 1990 et 2015, en Tunisie, le pourcentage de femmes députées est passé de 4 % à 31 %. Au Maroc, l'évolution est également notable, puisque d'un pourcentage nul, on est passé à 17 % de femmes députées au cours de la même période.

En soulignant le rôle majeur joué par les partis politiques quant à l'application des quotas, l'étude recense les actions et les mécanismes qui encouragent la participation des femmes dans chacun des deux pays, ainsi que les enseignements que l'on pourrait en tirer, afin d'éviter les nombreux obstacles qui restent à surmonter.

L'expérience marocaine : résumé de l'étude nationale



Wish it Were True de Rachel Manley

L'expérience marocaine : introduction

Équipe de l'étude nationale : Yasmine Berriane, Leila Bouasria et Merieme Yafout.

Contexte

Depuis 2002, au Maroc, la participation des femmes à la vie politique a considérablement progressé, notamment suite à la mise en place d'un système de quotas visant à garantir cette participation des femmes. La loi sur les quotas a été à l'origine d'une hausse substantielle des femmes élues aux niveaux local et national. Cependant, la capacité de ces mesures quantitatives à déboucher sur des transformations plus profondes reste l'objet d'une vive controverse.

Les partis politiques jouent un rôle essentiel dans la mise en pratique de ces lois ; c'est dans leurs rangs que les candidat-e-s aux élections sont choisi-e-s et soutenu-e-s. Le faible niveau de représentation des femmes au sein des parties politiques a été cité comme un obstacle majeur expliquant le faible niveau de participation à la vie politique en général au Maroc. Mais on sait peu de choses sur la place des femmes au sein de ces partis.

Ce projet de recherche étudie le fonctionnement des partis politiques en s'appuyant sur les témoignages des femmes et des hommes qui sont actuellement (ou qui ont été) leurs membres et représentants. En juxtaposant les discours et les pratiques, l'étude

recense les nombreux obstacles à la représentation des femmes dans l'appareil de ces partis politiques et par voie de conséquence dans la sphère politique au sens large.

Méthode de recherche

L'étude menée au Maroc reposait sur un corpus documentaire composé de travaux de recherche universitaire et de documents internes relatifs au règlement des partis politiques étudiés ainsi que sur une recherche qualitative approfondie. Trente-trois femmes et hommes aux profils divers ont été interrogés sur un échantillon de six partis politiques marocains se différenciant par leur taille, leur durée de vie et leur projet idéologique (l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), le Parti Justice et Développement (PJD), le Parti Authenticité et Modernité (PAM), le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS), le Parti Socialiste Unifié (PSU) et le Mouvement Populaire (MP)). Cette méthode avait pour but de mettre au jour les contradictions entre le discours et les règles d'une part et la pratique concernant la participation des femmes en politique d'autre part.

Participation politique des femmes au Maroc : contexte politique et juridique

Les droits des femmes dans la politique marocaine

Bien que leur rôle n'ait pas toujours été visible, les femmes ont été loin d'être absentes dans l'histoire politique du Maroc. Des femmes de toutes régions et de toutes classes sociales ont joué un rôle dans le mouvement nationaliste des années 1930, ainsi que dans des associations féministes défendant l'éducation et l'alphabétisation des filles et l'égalité des droits dans le mariage. Les questions relatives aux femmes sont, cependant, restées secondaires dans les grands courants politiques, jusqu'à l'éclosion du mouvement féministe dans les années 1980. C'est alors que les revendications pour une plus grande égalité entre les hommes et les femmes se sont centrées sur la réforme du Code du statut personnel. Il a fallu, cependant, attendre la fin des années 1990 pour que la question de la participation des femmes en politique se trouve sous le feu des projecteurs.

L'intérêt croissant qu'elle a suscité s'est accompagné d'une multiplication des mesures et des politiques en faveur de la participation des femmes à la vie politique. L'un des points saillants de la réforme de la Constitution marocaine de 2011 a été le renforcement de l'égalité des genres, notamment par le biais de multiples mesures favorables à la participation des femmes en politique.

Les quotas par genre au Maroc

Les associations de femmes ont pour la première fois soulevé la question des quotas dans les années 1990. Un quota de 33 % a été inscrit dans le Plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement de 1998, mais a ultérieurement été abandonné face à l'opposition qu'il suscitait. Un quota a finalement été instauré lors des élections législatives de 2002 dans le but de garantir une représentation de 10 % des femmes au Parlement. Ce chiffre a été atteint avec l'aide des listes nationales que les parties politiques ont consenti à réserver aux femmes ; ces listes ont encore été allongées en 2011. Des quotas similaires (12 %) ont été mis en place aux élections locales de 2009 ainsi que des listes supplémentaires réservées aux femmes dans le

cadre d'un accord avec les partis politiques.

Les quotas se sont accompagnés d'autres mesures en faveur de la participation des femmes à la vie politique telles que la création d'un fonds destinés à encourager cette participation qui a été créé en 2009 pour soutenir la mise en place des quotas au niveau local.

Augmentation du nombre de femmes en politique grâce aux quotas

L'introduction des quotas a provoqué une hausse importante du nombre de femmes au Parlement et parmi les élus locaux. Cette augmentation semble visiblement liée à la mise en place des listes nationales et des listes locales supplémentaires ; le pourcentage de femmes sur les listes générales (à l'échelon local et dans les circonscriptions électorales) reste faible. En outre, le système des quotas n'a pas été adopté pour les élections à la chambre des députés, où le nombre de femmes reste extrêmement faible.

Néanmoins, il ressort de certaines études que les quotas n'ont pas été bien acceptés par la population là où ils ont d'abord été mis en place. Certains ont perçu cette discrimination positive comme contraire à l'obligation constitutionnelle d'égalité entre les genres. Le bien-fondé de ces mesures reste donc en débat.

Soutien à la participation des femmes dans les partis politiques

La réussite des quotas semble étroitement liée à la création de listes additionnelles qui sont, en pratique, réservées aux femmes. Celles-ci restent absentes des listes mixtes constituées par les partis politiques. Dans leur majorité, les partis politiques ont cependant mis en place des quotas (de 10 à 20 % entre 1999-2001) pour leurs propres organes de décision aux niveaux national et local, qui ont ensuite été étendus dans de nombreux cas à un quota d'un tiers après 2011.

Il reste toutefois à établir dans quelle mesure ces quotas nationaux et internes ont modifié les rapports entre les hommes et les femmes et stimulé la participation de celles-ci au sein des partis politiques et dans la vie politique marocaine en général.

Principales conclusions : perceptions et pratiques pour et contre la participation des femmes

Inégalités

Des disparités régionales, socioéconomiques et générationnelles persistantes font que les femmes sont loin de faire jeu égal avec les hommes en politique selon l'expérience marocaine.

Les femmes politiques et membres de partis ont des expériences différentes selon la génération à laquelle elles appartiennent et l'ancienneté de leur formation politique (partis nouveaux, créés pendant une période politique difficile).

Fracture entre zones urbaines et rurales

Les quotas n'ont pas eu d'effets homogènes pour les femmes au Maroc : ils leur ont profité de façon disproportionnée dans les centres urbains au niveau national, tandis qu'elles restent sous-représentées dans les sections locales, tout particulièrement dans les régions rurales.

Les femmes et leurs associations jouent un rôle de médiation décisif avec les partis politiques, en particulier dans les circonscriptions électorales des zones rurales en s'adressant aux femmes dont les maris pourraient ne pas accepter qu'elles parlent à des hommes inconnus.

Inégalités socioéconomiques

La probabilité est plus grande pour les femmes des élites d'avoir accès au capital matériel, social et politique requis pour réussir en politique. Les inégalités économiques se combinent aux inégalités régionales, car les femmes des zones rurales ont moins de chance d'avoir accès au fruit de leur propre travail et sont donc privées des ressources financières nécessaires pour soutenir une campagne électorale (par exemple, payer des frais de déplacement ou des appels téléphoniques). Trouver des femmes dotées des compétences nécessaires pour entrer en politique est plus difficile dans les zones rurales qui sont affectées par des taux élevés d'analphabétisme des femmes. (En 2012, 64% des femmes des zones urbaines savaient lire et elles n'étaient que 35% dans les régions rurales, selon le Haut-Commissariat au plan, 2013). En outre, les stéréotypes de genre (voir ci-après) sont beaucoup plus marqués dans les zones rurales.

Les divergences idéologiques ont fait peu de différence

Les différences idéologiques ne semblent, cependant, pas avoir d'influence sur les mesures appliquées pour soutenir la participation des femmes en politique dans la pratique, en dépit des différences de discours. Par exemple, au parti PJD, des arguments religieux ont été utilisés pour prêter une légitimité au rôle des femmes en politique ; des mesures similaires à ce qui se pratiquait dans d'autres partis ont été mises en place pour promouvoir la participation des femmes (financement en faveur des candidates, formation, création d'une section des femmes).

Persistance des stéréotypes de genre : la politique reste un monde d'hommes

Les stéréotypes qui veulent que le rôle de la femme soit de s'occuper de la famille et reste cantonné à la sphère privée pendant que celui de l'homme serait tourné vers la sphère publique ont la vie dure.

Ce rôle central des femmes dans la famille est la raison pour laquelle beaucoup d'entre elles n'entrent pas en politique ou finissent par abandonner une carrière politique. Certaines femmes interrogées ont exprimé la crainte largement partagée dans la société que les femmes entrant en politique mettent en péril leur famille.

Les femmes sont fréquemment perçues comme privées de l'aptitude « naturelle » nécessaire pour réussir en politique. Les hommes sont réticents à être dirigés par une femme ; les femmes elles-mêmes sont réticentes à voter pour d'autres femmes.

Ces perceptions sont intériorisées par de nombreuses femmes qui redoutent les responsabilités, ont tendance à être timorées et acceptent de se placer sous le leadership des hommes.

Il reste difficile pour les partis politiques de recruter des femmes ; on continue de penser que les partis politiques restent la chasse gardée des hommes. Les femmes préfèrent rejoindre les associations ou participer à des œuvres sociales ou éducatives.

Les quotas contribuent à changer la perception des femmes en politique.

La présence de femmes au Parlement contribue à changer la perception que les femmes ne seraient pas faites pour la politique et favorise leur acceptation aux postes de décision.

La mise en place de réformes juridiques sur la participation des femmes en politique et l'application du système des quotas semblent avoir des effets très sensibles sur l'augmentation du nombre de femmes en politique. Toutes les personnes interrogées conviennent que les quotas sont une condition nécessaire pour encourager la participation des femmes dans les partis politiques au Maroc et une étape transitoire qui aidera les femmes à surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées.

« Toutes les personnes interrogées conviennent que les quotas sont une condition nécessaire pour encourager la participation des femmes dans les partis politiques au Maroc. »
(Berriane, Bouasria et Yafout)

Sections, commissions et organisations de femmes

Bien que les sections et comités de femmes se soient multipliés, il existe une crainte que cette tendance entraîne la marginalisation des femmes au sein des partis politiques.

Les réformes juridiques et les quotas ont contribué à renforcer la présence des sections de femmes qui jouent un rôle actif dans les partis politiques concernés. À la suite de ces réformes, beaucoup de partis politiques ont créé une Commission pour la parité et l'égalité. D'une manière générale, ces commissions ne semblent pas avoir une forte incidence sur les partis étudiés.

Certains craignaient que ces commissions n'entraînent une marginalisation des femmes et des droits de femmes par rapport au reste du parti. Il y a également eu des tensions autour du Forum des femmes parlementaires (créé en 2005) qui réunit les femmes députées de tous les partis ; les femmes qui entraient dans ce groupe étaient mal vues par leurs partis, et des conflits ont eu lieu au sujet de sa présidence. Ces associations peuvent jouer un rôle positif, par exemple pour rallier des femmes des zones rurales dont les

maris n'acceptent pas qu'elles s'approchent d'autres hommes.

Équilibrer vie professionnelle, politique et personnelle

Les femmes en politique supportent un triple fardeau, parce qu'elles doivent jongler entre leurs responsabilités familiales, professionnelles et politiques.

Les femmes interrogées sont confrontées à de nombreuses difficultés qui sont liées à la division des tâches domestiques entre les genres ; leurs responsabilités familiales ne changent pas quand elles entrent en politique. Les maris soutiennent leurs femmes en se montrant compréhensifs, mais ne leur offrent pas d'aide pratique dans l'exécution des tâches domestiques.

Toutes les femmes de l'étude comptaient sur une aide-ménagère ou des membres de leurs familles dans l'accomplissement des tâches ménagères et familiales ; mais malgré cela beaucoup évoquaient la longueur pesante de leurs journées. Les femmes en politique sont en outre censées servir d'exemple en tant qu'épouses et mères et peuvent être jugées sur la façon dont elles élèvent leurs enfants.

« La politique occupe 60-70 % de la journée, ce qui ne laisse que 30 % pour la maison, et ce n'est pas assez. »
(Une femme interviewée)

Trouver un équilibre entre la vie professionnelle et politique constitue une autre difficulté, en particulier pour les femmes qui travaillent dans le secteur privé et qui doivent prendre des jours de congé pour participer à des événements politiques.

Répartition des tâches entre hommes et femmes au sein des partis politiques

La sphère politique reste un monde d'hommes considéré comme dangereux ou « interdit » pour les femmes.

Certaines particularités de la vie quotidienne dans un parti politique – telles que l'usage d'un langage musclé, les réunions informelles dans des lieux masculins comme des cafés ou des bars – sont jugées inappropriées pour les femmes, ce qui conduit à leur marginalisation permanente et leur exclusion des débats et des décisions prises dans les cadres en question.

La vie quotidienne des partis politiques favorise les hommes et leurs besoins.

Par exemple, beaucoup de réunions informelles se tiennent en fin de soirée, à une heure où les femmes doivent s'occuper de leurs enfants et où il n'est pas socialement acceptable qu'elles soient dehors. Cela exclut de fait les femmes en les empêchant de prendre part à des débats importants, d'accéder à des informations par le biais de ces réseaux informels et de participer aux décisions (qui sont d'ordinaire adoptées en fin de réunion, quand elles sont en général rentrées chez elles).

Les femmes qui choisissent de participer à ces réunions tardives font l'objet de ragots et leur réputation est mise en doute. Cela contraste avec la vie quotidienne dans les associations – que les femmes rejoignent plus librement – et qui leur permet d'allaiter leurs nourrissons, de participer aux réunions avec leurs enfants et représentent un moindre investissement en temps.

« Les stéréotypes ont une incidence sur la pratique de la politique par les femmes au quotidien. Ils les tiennent à distance des centres politiques où sont prises les décisions importantes. »
(Berriane, Bouasria et Yafout)

À l'intérieur des partis, la répartition des tâches dépend également très fortement du genre.

On attribue souvent aux femmes les tâches les moins stratégiques et importantes ou bien celles en rapport avec des sujets perçus comme féminins (sociaux, éducatifs), même lorsqu'elles sont plus qualifiées (en termes d'années d'éducation) que leurs homologues masculins. Les femmes apportent une contribution importante dans des rôles majeurs, mais ce travail est rarement reconnu. Il arrive parfois qu'un homme soit officiellement nommé à un poste, alors que le travail est en réalité effectué par une femme. Par ailleurs, le rôle de médiation joué par les femmes entre le parti et les populations locales pendant les campagnes électorales (voir ci-après) n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Transparence interne et démocratie

Les processus internes de prise de décisions utilisés pour sélectionner les candidat-e-s pour les listes électorales et les postes de direction interne (par exemple, au bureau politique, à la tête des commissions) asso-

ciés à une structure organisationnelle centralisée des partis politiques tendent à créer de la discrimination à l'encontre des femmes.

Le manque de transparence dans ces processus – ainsi qu'une tendance au copinage et à l'utilisation des réseaux en place – désavantage les femmes. D'une part, celles-ci ont généralement un accès plus réduit à ces réseaux que les hommes ; celles qui parviennent à se hisser dans les rangs de leur formation politique bénéficient souvent du soutien d'un membre influent du parti (souvent un membre de la famille). Cela conduit à une dépendance envers ce mentor masculin qui renforce encore les inégalités de genre.

D'autre part, le manque de transparence et de méritocratie dans les procédures de sélection tend à bénéficier à un certain type de candidates, la préférence étant accordée à celles qui sont perçues comme obéissantes, serviles et « calmes », ce qui, là encore, conforte les perceptions des rôles sociaux traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

En conséquence, les mesures prises afin que les procédures de sélection pour les listes électorales et les postes de prise de décisions internes soient plus transparentes et fondées sur le mérite ont davantage de chances d'avoir une plus grande influence sur les femmes, car celles-ci sont concernées de façon disproportionnée par ces problèmes.

Recrutement

Il faut déployer plus d'efforts pour susciter l'intérêt de la jeune génération de femmes (par exemple, par le biais des médias sociaux).

Il n'est pas rare qu'une femme occupe plusieurs postes au sein d'un parti (députée, responsable de commission, membre du gouvernement), ce qui est un indicateur d'une pénurie de femmes politiques et membres de parti compétentes et expérimentées.

Les associations et les organisations de jeunes (dans les établissements scolaires et les universités) sont des vecteurs importants de recrutement ; beaucoup des femmes interrogées avaient acquis une expérience dans ces organisations avant de rejoindre un parti politique. D'autres étaient entrées en politique par le biais de leur carrière dans la fonction publique qui les avait mises en contact avec des partis politiques.

L'expérience marocaine : recommandations nationales

1. Éliminer les stéréotypes de genre

Il faut consacrer davantage d'efforts à changer la perception des femmes politiques dans le public. Pour leur faire mieux connaître le monde politique marocain, il faudrait mettre au point à l'intention des étudiants des universités et des élèves du secondaire des actions ciblées, auxquelles participeraient des organisations et syndicats d'étudiants.

2. Améliorer la visibilité des femmes politiques dans les médias

Les médias audiovisuels et les réseaux sociaux devraient promouvoir la place des femmes en politique en faisant des femmes siégeant au Parlement des modèles auxquels s'identifier (par exemple, dans une campagne de spots télévisés où les femmes politiques parleraient de leur carrière).

3. Mettre en œuvre des politiques et des actions contribuant à un meilleur équilibre entre le travail, la vie privée et l'engagement politique

Il faudrait inscrire dans la législation des politiques de soutien aux femmes en politique (par exemple, en autorisant des congés pour participer aux meetings). Des mesures concrètes telles que la création d'un service de garde d'enfants au siège des partis politiques et au Parlement devraient être mises en place pour aider les femmes et hommes politiques qui souhaitent concilier leur engagement politique avec leur rôle de parent.

4. Renforcer le cadre législatif pour la mise en place de quotas

Il conviendrait de prendre des mesures pour favoriser la parité dans la pratique (par exemple, des sanctions pour les partis qui ne respectent pas les quotas, des dates limites pour atteindre les quotas, des financements pour les listes électorales présentant des femmes à leur tête).

5. Surmonter les disparités régionales

La participation politique des femmes exige des mesures spéciales pour corriger les disparités régionales par le biais de campagnes de sensibilisation menées dans les régions, de programmes d'éducation et d'alphabétisation organisés dans les zones périphériques du pays et une plus grande mise en valeur des sections locales et des efforts accomplis par les militantes de terrain dans les partis politiques.

6. Soutenir des structures destinées aux femmes dans les partis politiques

Pour combler le fossé culturel, des formations spéciales à la politique et à la vie du parti (par exemple, qui traiteraient de son leadership, de son appareil et de son règlement) devraient être mises à la libre disposition des nouvelles adhérentes sur Internet. Il faudrait encourager l'échange de connaissances entre les adhérentes expérimentées et les nouvelles recrues. Une équipe de communication devrait se consacrer spécialement à garantir une présence permanente des femmes parmi les membres des partis.

L'expérience tunisienne : Résumé de l'étude nationale



Silence de Rachel Manley

L'expérience tunisienne : introduction

Équipe de l'étude nationale : Dalenda Largueche, Jinan Limam et Hella Lahbib

Contexte

Depuis l'accession de la Tunisie à l'indépendance en 1956, de nombreuses réformes ont permis aux femmes d'accéder à des droits dans le mariage et le divorce, l'éducation, le travail, la planification familiale et la politique. Cette ferme volonté politique en faveur des droits des femmes a fait dire à certain-e-s que les femmes tunisiennes bénéficiaient du statut le plus progressiste du monde arabo-musulman. Toutefois, en dépit des progrès accomplis, leur participation en politique demeure limitée et ne reflète toujours pas leur niveau d'instruction ou leur degré d'implication dans la vie sociale.

Le rôle des femmes au sein des partis politiques est essentiel dans la Tunisie post-révolutionnaire pour consolider la démocratie naissante et renforcer le principe de l'égalité des genres inscrit dans la Constitution de 2014, laquelle promettait également la parité des genres dans la vie politique. Par leur place capitale dans le processus de démocratisation, de même qu'en animant les débats, en élaborant et validant les politiques nationales et en façonnant l'opinion publique, les partis politiques jouent de fait un rôle essentiel dans la promotion de l'égalité des genres. En outre, ils sont le principal vecteur par lequel les femmes entrent en politique et peuvent obtenir un mandat électif.

Au cours de la phase de transition consécutive à la révolution de décembre 2010 - janvier 2011, de plus en plus de femmes se sont mises à participer à la vie politique et à rejoindre des partis politiques, ainsi que des associations et des syndicats. Toutefois, elles n'atteignent que rarement des postes décisionnaires. Un fossé profond demeure entre l'implication et la mobilisation fortes des femmes tunisiennes et leur représentation effective au sein des institutions politiques. C'est d'autant plus vrai dans les régions, particulièrement les régions rurales, où la représentation et l'influence des femmes restent plus faibles.

Dans ce contexte, ce projet de recherche s'interroge sur les raisons pour lesquelles les femmes restent sous-représentées dans la vie politique tunisienne et vise à comprendre comment elles peuvent devenir actrices de la vie politique à l'égal des hommes. Mené par la Fondation Nissa (pour les femmes) avec le soutien de l'UNESCO, il étudie l'expérience des adhérentes des partis et leur perception de la politique afin de mieux comprendre pourquoi les femmes sont faiblement représentées au sein des partis politiques. Il montre l'étendue et la nature des principaux obstacles que rencontrent actuellement les femmes qui souhaitent s'engager dans un parti politique.

Méthode de recherche

Par une approche sociologique, cette étude combine une analyse de la littérature relevant du domaine à des recherches empiriques. Des entretiens semi-structurés ont été menés avec 3 ou 4 femmes (députées, femmes exerçant des responsabilités au sein d'un parti politique, membres féminins de parti) de quatre partis politiques différents (Nidaa Tounes, Ennahdha, Le Front Populaire, Afak Tounes) qui, ensemble, représentent 75 % des sièges à l'Assemblée nationale. Nombre de ces partis politiques étaient nouveaux ou étaient des versions officialisées d'anciens mouvements d'opposition, et ont été créés dans les années qui ont immédiatement suivi la révolution.

Ainsi, les recherches se sont penchées sur la trajectoire, l'expérience et les motivations des femmes au sein de ces partis politiques, en soulignant à la fois les liens entre ces femmes et l'institution et les liens entre les lois sur la parité qui favorisent la participation politique des femmes et la façon dont ces lois sont reçues et mises en pratique. Sous cet angle, les liens entre la loi, la culture et la politique peuvent être examinés et un éclairage peut être apporté sur la façon dont les femmes font l'expérience de la vie politique en Tunisie.

Participation politique des femmes en Tunisie : contexte politique et juridique

Les droits des femmes dans la politique tunisienne

Immédiatement après l'accession de la Tunisie à l'indépendance en 1956, le premier Président tunisien, Bourguiba, a affiché une ferme volonté politique de faire progresser les droits des femmes, ce qui a conduit à des réformes juridiques du mariage, du divorce et des successions (notamment par le biais du Code du statut personnel), ainsi qu'à de nombreuses lois sur les droits civils, politiques et économiques des femmes. En outre, la Tunisie a ratifié presque toutes les conventions internationales relatives aux droits des femmes (par exemple, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; en anglais Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, CEDAW). Toutefois, les inégalités persistaient même dans le cadre de ces réformes bien connues, puisque le mari continuait d'assumer le rôle de chef de famille.

Les droits des femmes sont restés en tête des priorités politiques dans les années de transition qui ont suivi la révolution. Cette période a été marquée par des tensions entre les tendances conservatrices réactionnaires et les pressions de la société civile laïque en faveur de réformes au service de l'égalité des genres. Toutefois, elle a aussi offert l'occasion de faire progresser l'égalité des genres, notamment par le biais de la Constitution et des lois sur la parité qui ont été mises en place.

Parité : soutenir la participation politique des femmes

Le principe de parité « verticale » des hommes et des femmes sur les listes électorales, avec l'alternance obligatoire des candidats et candidates, a été inscrit dans le code électoral en 2011 (pour l'Assemblée Nationale Constituante (ANC)). Il a ensuite été inscrit dans la Constitution de 2014. Toute liste qui ne respectait pas cette règle était annulée. Cette règle avait pour but de parvenir à la parité des genres au sein des organes élus. Il convient de préciser qu'en juillet 2016, après la réalisation de cette étude, la loi sur la parité a été modifiée pour garantir une parité à la fois

verticale et horizontale ; la parité horizontale garantit la représentation d'un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes électorales. Cette modification s'appliquait aux élections municipales et régionales (ONU Femmes).

Depuis lors, la loi sur la parité joue un rôle important dans l'avènement d'une nouvelle élite politique féminine, bien que sa portée soit limitée aux charges électives nationales et locales. Cependant, le véritable impact de la loi sur la parité dépend de l'engagement des partis politiques en faveur de l'égalité et des mesures et politiques mises en place pour traduire ces lois dans la pratique.

Soutenir la participation des femmes au sein des partis politiques

Les partis politiques doivent respecter la loi et la Constitution tunisiennes et honorer la promesse d'égalité et de parité entre les genres inscrite dans cette dernière. Cependant, ils sont libres d'établir leurs propres règles et règlements et de décider ce que cela signifie en pratique. Ainsi, la façon dont chaque parti interprète l'égalité des genres varie selon son idéologie.

Principales conclusions : la parité dans la pratique – principaux obstacles

La révolution a marqué un tournant

Pour toutes les femmes interrogées, quel que soit leur profil et l'ancienneté de leur engagement politique, la révolution a ouvert la voie à la politique réelle.

Cette affirmation est vraie pour celles qui étaient actives dans l'opposition et pour celles qui étaient novices en politique et avaient rejoint un nouveau parti comme Nidaa Tounes.

En conséquence, les femmes en politique sont désormais plus visibles à l'ère postrévolutionnaire et plus nombreuses au sein des partis. Cependant, ces progrès sont liés à un moment politique et historique particulier, si bien qu'en la période d'incertitude politique actuelle il est essentiel de maintenir l'engagement en faveur de la politique en général et de la participation des femmes en particulier. Une démocratie dynamique, qui fonctionne, est nécessaire pour offrir un environnement dans lequel les citoyens et les citoyennes sont désireux de participer à la vie politique.

Les effets positifs de la parité

La loi sur la parité apparaît comme une force motrice qui contraint les partis à présenter des candidates dans un climat caractérisé par un manque d'engagement réel, de volonté politique, de politiques concrètes et de mesures positives au sein des partis politiques.

Bien que 31,3 % de femmes aient été élues députées lors des élections qui se sont déroulées du 24 au 26 octobre 2014 (contre 26,6 % seulement en France), les partis politiques n'ont pas respecté la parité dans ces élections comme l'exige la Constitution, en particulier s'agissant de placer des femmes en tête de liste.

Les partis politiques restent un monde d'hommes

Bien que 180 partis politiques aient été créés depuis la révolution, seuls trois d'entre eux sont présidés par des femmes.

Les femmes comptent pour environ 10 % des effectifs des partis et sont généralement représentées au niveau local ou occupent des fonctions subalternes.

Elles sont reléguées aux tâches ingrates, dont elles ne tirent souvent aucune reconnaissance. Associer les hommes – qui continuent de dominer – est donc essentiel : ils restent la clé de la promotion de plateformes juridiques en faveur de l'égalité des genres.

L'absence quasi totale de solidarité entre femmes et le fait que les femmes politiques semblent motivées par leur ambition personnelle plutôt que par la promotion d'idéaux féministes constituent des facteurs aggravants. Les femmes politiques qui réussissent sont décrites comme dotées d'attributs jugés masculins tels que l'individualisme et l'agressivité.

« Les femmes sont considérées comme simplement décoratives... On ne me laisserait pas représenter mon parti devant les médias ».
(Femme interviewée)

Absence de mesures de soutien en faveur de la parité au sein des partis politiques

Certains partis sont plus conscients que d'autres de la nécessité de mettre en place des mesures positives en faveur de l'égalité des genres.

Pour beaucoup, c'est un engagement à court terme lié à une période électorale plutôt qu'un processus continu. Ce contexte peut expliquer pourquoi les femmes interrogées perçoivent souvent les partis politiques comme un environnement hostile qui tend à les entraver plutôt que comme un lieu d'apprentissage.

Dans la plupart des cas, les règles et règlements internes des partis restent neutres du point de vue du genre, contribuant à perpétuer l'absence de femmes dans les partis politiques, en particulier aux postes décisionnaires ; des mesures positives sont nécessaires pour remédier à cette situation. Les partis politiques ne manifestent guère d'intérêt pour la formation et le renforcement des capacités des candidates et il n'existe pas de mesures financières pour soutenir celles-ci.

Toutefois, il existe des exceptions, comme le parti Nidaa Tounes (créé en 2012) ; 11 des 39 membres de son comité exécutif sont des femmes. Ce parti a inscrit

la représentation des femmes dans son règlement interne et dispose également d'une commission des femmes. Al massar s'est lui aussi doté de règles internes prônant des mesures positives en faveur de l'égalité des genres ; 15 des 36 membres de son comité exécutif sont des femmes.

Structures internes des partis vouées aux femmes et à l'égalité des genres

Pour accroître la participation des femmes en politique au sein des partis, les stratégies les plus efficaces associent à la réforme des institutions politiques le soutien des adhérentes et des candidates aux élections.

En fournissant des mécanismes de soutien à la participation politique des femmes (organisation de débats, établissement de liens avec les universités et les ONG), les groupes ou commissions de femmes jouent un rôle, mais posent aussi un risque d'isolement des femmes au sein du parti et de séparation de la question du genre des autres problématiques.

Les femmes n'ont pas suffisamment accès aux ressources nécessaires pour réussir

Moins nombreuses que les hommes, les femmes n'ont pas non plus suffisamment accès aux ressources dont elles auraient besoin pour réussir dans la politique partisane.

Les femmes ont moins accès aux réseaux d'influence, ont peu de modèles auxquels s'identifier et peu de figures tutélaires pour les guider ; il arrive même qu'elles n'aient pas le soutien de leur famille.

Les ressources matérielles sont un autre facteur déterminant. Toutes les femmes interrogées avaient une profession qualifiée (enseignement, profession juridique, fonction publique, banque), mais presque toutes ont dû cesser de travailler pour se consacrer exclusivement à la politique. En conséquence, les femmes n'entrent pas dans la bataille pour la reconnaissance sur un pied d'égalité avec les hommes.

Les clichés négatifs sur les femmes en politique sont présents dans la vie quotidienne des partis et dressent une barrière culturelle à la participation des femmes.

La politique n'est pas considérée comme une voie conforme aux rôles traditionnellement dévolus aux femmes

Beaucoup d'hommes et de femmes ne peuvent imaginer qu'une femme occupe une position de leader et considèrent que les femmes ne sont pas à leur place dans la vie publique.

Des arguments concernant la capacité des femmes à participer à la vie politique ont été utilisés (en vain) pour s'opposer aux lois sur la parité en 2011 et, dans une moindre mesure, en 2014.

Ces clichés négatifs contribuent à intimider les candidates féministes, qui sont victimes de campagnes diffamatoires (intimidation, cyber-harcèlement, violence politique). Leur enracinement varie fortement d'une région à l'autre : moins perceptibles dans les grandes villes et les régions côtières (Tunis, Nabeul), ils le sont davantage dans les régions conservatrices du Sud et de l'Ouest de la Tunisie. Des différences idéologiques ont également été décelées, les parties de gauche paraissant plus ouvertes à l'égard des femmes en politique que les partis de droite.

Les femmes politiques en Tunisie sont très instruites

Toutes les femmes interrogées n'étaient pas seulement alphabètes, elles avaient également suivi un cursus universitaire.

Les femmes interrogées étaient originaires de toute la Tunisie et étaient issues de diverses classes sociales. Âgées de 40 à 65 ans, la majorité d'entre elles étaient mariées et avaient deux enfants. Cependant, toutes avaient étudié à l'université (Bac+4) et étaient titulaires de diplômes supérieurs.

Les stéréotypes négatifs conduisent les femmes à brider leurs ambitions politiques

Les femmes intériorisent les constructions sociales sur les rôles sexués et doutent donc de leurs propres capacités à s'engager dans la vie politique.

Les femmes politiques semblent manquer de confiance en elles. Elles sont réticentes à s'exprimer en public et à prendre la parole dans les débats. C'est un véritable

handicap en politique, compte tenu de la nécessité d'énoncer une position idéologique claire.

Le soutien du conjoint est essentiel

Les femmes engagées en politique bénéficient souvent d'un solide soutien de leur conjoint, qui en s'occupant lui aussi de l'éducation des enfants et des tâches domestiques leur permet de participer à la vie politique.

À l'inverse, l'absence de soutien du mari peut être un obstacle. Celui-ci peut s'opposer à ce que sa femme néglige ce qu'il considère être son rôle d'épouse et de mère et à ce qu'elle quitte la maison tôt le matin et rentre tard le soir pendant les campagnes électorales. Les femmes qui entrent en politique et bénéficient de ce soutien souffrent souvent d'un sentiment extrême de culpabilité et consentent de grands sacrifices, en particulier en ce qui concerne les enfants. Les femmes elles-mêmes placent la famille avant la politique.

Manque de visibilité

La faible couverture médiatique dont ont bénéficié les femmes pendant la campagne électorale (seulement 2 % des sujets leur ont été consacrés) a accentué l'opinion négative des femmes en politique.

Toutes les femmes interrogées ont condamné « l'attitude sexiste » de la presse. Les partis politiques contribuent à ce que les femmes restent invisibles en déléguant des hommes pour les représenter et parler en leur nom dans les débats télévisés.

« Ce qui me semble injuste, c'est de faire peser sur les femmes les tâches ingrates. Ce sont les femmes qui préparent les projets de loi et le travail parlementaire, [...] mais les postes décisionnaires leur filent toujours entre les doigts ».
(Une femme interviewée)

L'expérience tunisienne : Recommandations nationales

1. **Mise en œuvre de la parité**

Des mesures devraient être prises pour garantir une application rigoureuse de la parité, y compris en offrant des incitations pour appliquer un quota rendu obligatoire.

2. **Associer les hommes politiques au soutien apporté à l'égalité des genres**

Malgré leur forte capacité à s'engager et se mobiliser politiquement, les femmes restent sous-représentées dans la vie politique, en particulier aux plus hauts niveaux. Les hommes devraient être sensibilisés à la nécessité d'appuyer la participation politique des femmes dans les stratégies et dans la pratique.

3. **Soutien politique à des mesures internes positives en faveur de l'égalité des genres**

S'il reste nécessaire de renforcer la participation des femmes à tous les niveaux de l'appareil des partis, les mesures positives, lorsqu'elles existent, semblent accroître la participation politique des femmes. Le gouvernement pourrait œuvrer en ce sens en instaurant des critères relatifs à l'égalité des genres pour l'allocation des subventions publiques.

4. **Intégrer le genre dans les partis politiques en tant que thème transversal**

Les partis devraient adopter des programmes transversaux dans le but de parvenir à la parité au moyen de stratégies visant à intégrer le genre (prise en compte des questions de genre) et de créer des mécanismes visant à mettre ces stratégies en pratique. Les partis politiques devraient aussi modifier leurs règles et règlements internes pour favoriser une représentation accrue des femmes dans leurs effectifs, y compris à leur tête.

5. **Nouvelle stratégie médiatique pour renforcer le rôle des femmes politiques**

Les médias devraient participer à changer l'idée que l'on se fait des femmes politiques. Les stéréotypes négatifs devraient en outre être bannis des manuels scolaires, des films et des séries télévisées. Les professionnels des médias devraient être sensibilisés à cette question par des formations et des campagnes d'information.

6. **Créer une plate-forme pour permettre aux femmes politiques de travailler ensemble**

Une stratégie conjointe devrait être élaborée par le biais d'une organisation qui regrouperait toutes les femmes participant à la vie politique pour faire pression et militer en faveur d'un véritable changement.

7. **Favoriser l'équilibre vie familiale/vie politique**

Des solutions devraient être imaginées pour aider les parents engagés en politique à surmonter les difficultés de concilier la vie politique avec la vie de famille.

Conclusions générales et recommandations

Bien que l'application des quotas de genre et des lois sur la parité dépende du contexte culturel et politique propre à chaque pays, les expériences de la Tunisie et du Maroc concernant ces mesures de discrimination positive font apparaître de grandes similitudes. La partie qui suit résume les principaux enseignements tirés du projet et, à partir de ces derniers, formule des recommandations de mesures concrètes capables d'améliorer la participation des femmes à la vie politique en Afrique du Nord, et potentiellement au-delà.

Les quotas jouent un rôle crucial dans l'augmentation du nombre de femmes en politique, mais de fortes inégalités subsistent.

Les lois sur les quotas favorisent le changement et améliorent la visibilité des femmes dans la sphère politique.

Il est évident que les mesures de discrimination positive mises en place en Tunisie et au Maroc ont été déterminantes pour accroître le nombre de femmes dans le monde politique, bien que les quotas ne soient pas pleinement respectés. Cependant, dans les deux pays, la participation des femmes à la vie politique reste bien inférieure à celles des hommes.

Les lois sur les quotas sont utiles pour initier une réforme de la société et ouvrir le débat sur la question de la sous-représentation des femmes en politique. Toutefois, elles ne peuvent entraîner de changement durable que si elles sont acceptées par la société. La loi peut jouer un rôle pédagogique dans ce processus en améliorant la visibilité des femmes politiques et en montrant aux citoyens que les femmes sont capables d'assumer des fonctions politiques.

Recommandation 1 : Adopter des mesures pour renforcer l'application des lois en vigueur sur les quotas/la parité afin de les rendre plus efficaces à améliorer la visibilité des femmes politiques (par exemple, des sanctions contre les partis qui ne respectent pas les quotas, des dates limites pour atteindre les quotas, des mesures incitatives telles que des financements pour les listes électorales présentant des femmes à leur tête et des subventions publiques pour les partis politiques qui introduisent des mesures en faveur de l'égalité des genres dans leur règlement interne).

Compter les femmes présentes dans les partis politiques
Les femmes restent sous-représentées aux postes

de direction, y compris dans les partis politiques. L'absence de statistiques ventilées par sexe et librement accessibles sur la présence des femmes dans les partis politiques a posé des problèmes aux équipes de recherche des deux pays.

Recommandation 2 : Instaurer des mesures pour la mise à jour et la publication de statistiques ventilées par sexe au sein des partis politiques pour permettre un suivi permanent de la participation des femmes à la vie politique.

Des inégalités persistantes

Dans les deux pays, les femmes interrogées étaient très éduquées, et souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, en Tunisie comme au Maroc, on a observé de fortes disparités régionales liées en partie au niveau d'instruction, les femmes étant particulièrement sous-représentées dans les zones rurales. En outre, des efforts particuliers sont nécessaires pour susciter l'intérêt d'une génération de femmes plus jeunes.

Recommandation 3 : (a) Des campagnes de sensibilisation devraient cibler les régions les moins représentées. La mise en valeur des sections locales et des efforts accomplis par les militantes de terrain dans les partis politiques aiderait également à toucher les femmes qui vivent dans ces régions. (b) Des campagnes d'instruction et d'alphabétisation favoriseraient également la participation politique des femmes dans les régions périphériques. (c) Il faudrait cibler les élèves du secondaire et les étudiants des universités (en mobilisant les syndicats étudiants) par des mesures spécifiques faisant appel aux réseaux sociaux.

Les stéréotypes de genre font que la politique reste un monde masculin et façonnent l'environnement dans lequel les quotas sont appliqués.

Les lois sur les quotas de genre doivent être considérées dans le cadre plus large des droits de la femme, bien que les inégalités risquent de perdurer en raison des ambiguïtés présentes dans le cadre juridique et constitutionnel.

Ce n'est pas une coïncidence si la Tunisie et le Maroc – qui, chacun à leur façon, ont été des précurseurs au niveau régional en matière de loi sur les quotas/la parité – peuvent également être considérés comme des pionniers de la réforme du droit de la famille. En 1956, le Code du statut personnel tunisien a été le premier dans le monde arabe à interdire la polygamie et le divorce unilatéral à la demande du mari, une évolution qui a inspiré la réforme de la Mudawana marocaine (Code de la famille), en 1993³⁶.

Le manque de clarté des codes juridiques de ces pays peut prêter à des interprétations différentes de la loi et donc à perpétuer les inégalités de genre³⁷. En Tunisie comme au Maroc, l'ambiguïté de la Constitution a été mentionnée. Les constitutions tunisienne et marocaine les plus récentes parlent en effet d'« égalité entre les citoyens » et non d'« égalité entre les hommes et les femmes ». En Tunisie, le Code du statut personnel, bien que salué comme un renforcement des droits des femmes, laisse subsister des inégalités de genre (par exemple, le mari reste le chef de famille). Il est important de le souligner, sachant que l'existence des liens entre la participation des femmes dans la sphère domestique et leur participation politique a été réaffirmée. En outre, des écarts subsistent entre le droit national, la Constitution et les engagements internationaux (par exemple, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

Recommandation 4 : Encourager des mécanismes pour stimuler le débat entre la société civile, les associations de femmes et les responsables politiques aux niveaux régional et national afin de lever les ambiguïtés présentes dans le code juridique et la Constitution, et renforcer l'engagement en faveur

des droits humains et de l'égalité des genres.

Les stéréotypes sont un frein à l'ambition des femmes de s'engager en politique.

Les a priori négatifs selon lesquels la politique serait un « univers masculin » ont une incidence sur les femmes, qui peuvent douter de leur propre légitimité et renoncer à se lancer en politique. Parmi les femmes interrogées dans le cadre du projet, nombreuses sont celles pour qui il semble essentiel d'être soutenues par leur famille (en particulier leur conjoint quand elles sont mariées) dans leurs activités politiques. Si les stéréotypes disparaissaient, un tel soutien serait probablement plus facile à obtenir.

Recommandation 5 : (a) Encourager les médias à utiliser des stratégies mettant en avant une image positive des femmes et de leurs rôles en politique. Proposer un renforcement des capacités aux professionnel-le-s des médias sur les quotas de genre et sur la nécessité d'améliorer la visibilité des femmes en politique. (b) Supprimer les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires, les films et les séries télévisées. (c) Dispenser une formation spécifique à ceux ou celles qui entrent en politique afin de développer leur assurance et leurs compétences.

Les femmes ont besoin d'un soutien afin de trouver un équilibre entre travail, vie privée et engagement politique.

Les femmes supportent constamment un double (voire un triple) fardeau, car elles cumulent leurs responsabilités familiales habituelles avec leur activité professionnelle et leurs fonctions politiques. La vie quotidienne des partis politiques est incompatible avec les obligations que les femmes doivent assumer dans la sphère privée. Ainsi, toutes les femmes interrogées se faisaient aider par des personnes extérieures pour la garde des enfants et l'accomplissement des tâches ménagères, ce qui était indispensable pour qu'elles puissent assumer des fonctions politiques. Certaines femmes ont arrêté de travailler pour pouvoir mener leurs activités politiques, un phénomène qui contribue à ce que le monde politique soit plus facilement accessible aux femmes issues des élites qui ont les moyens financiers d'interrompre leur activité

³⁶ Bien que le Code marocain n'ait pas interdit la polygamie ni la répudiation d'une épouse par son mari, ces pratiques sont soumises à l'autorisation d'un juge.

³⁷ Cf. Grosso et Vorhoeve.

professionnelle. En revanche, les organisations de la société civile – dans lesquelles les femmes sont plus fréquemment impliquées – sont plus souples, et la participation à ces structures est donc plus facile à concilier avec la garde des enfants et l’allaitement.

Si une aide pratique peut à court terme alléger le fardeau qui pèse sur les femmes, il faut, à plus long terme, encourager les hommes à assumer leur part des tâches

domestiques afin de laisser aux femmes une plus grande liberté de s’impliquer dans la sphère publique, que ce soit dans le cadre professionnel ou politique.

Recommandation 6 : Créer des mécanismes concrets pour aider les femmes à jongler entre leurs différentes responsabilités (par exemple, des garderies et des lieux d’allaitement pour leur permettre d’assister aux réunions politiques).

Les partis politiques jouent un rôle essentiel pour lutter contre les stéréotypes de genre et faciliter l’accès des femmes à la sphère politique.

Les partis politiques restent un monde masculin d’où les femmes sont exclues.

Outre les contraintes pratiques qui s’appliquent à la répartition des tâches entre hommes et femmes, un autre facteur explique que ces dernières sont davantage représentées dans les organisations de la société civile : se rendre dans leurs locaux et participer à leurs réunions suscite moins de réprobation au sein de la société. La politique – et les partis politiques – est considérée comme un univers « masculin » souvent « dangereux ». Ainsi, les réunions tardives, les rencontres informelles dans des lieux « masculins » (par exemple, les cafés), la nécessité de fréquenter des représentants du sexe opposé (ce qui reste un tabou social), le langage grossier et, souvent, le harcèlement et l’intimidation des adhérentes dissuadent les femmes de rejoindre un parti et de participer à son fonctionnement. Ces contraintes empêchent les femmes d’assister à des réunions où des informations sont partagées et des décisions prises.

Recommandation 7 : Deux types de mesures pourraient être associés pour rendre la culture interne des partis politiques plus inclusive :

- Sensibiliser les adhérents des partis et les hommes politiques à la nécessité d’encourager la participation politique des femmes dans les politiques et dans la pratique ;
- Utiliser le règlement interne des partis pour adopter des mesures concrètes visant à lever des obstacles majeurs à la participation politique des femmes, par exemple en instaurant :
 - Une règle imposant que les réunions se

tiennent à des heures et dans des lieux pratiques et acceptables pour les participants masculins et féminins ;

- Des procédures disciplinaires internes pour lutter contre le harcèlement et l’intimidation et des mécanismes d’application de ces procédures ;
- D’autres possibilités de partage d’informations.

Les groupes de femmes sont une arme à double tranchant qui favorise la participation des femmes, mais risque de les marginaliser au sein des partis politiques.

En Tunisie et au Maroc, les avis formulés sur les groupes ou commissions de femmes au sein des partis politiques (quand elles existent) sont sujets à controverse. Certaines femmes interrogées les jugent essentiels et estiment que sans eux la situation des femmes serait passée sous silence. Cependant, la création d’un organe spécial pour les femmes a l’effet contradictoire de les marginaliser et de les isoler, elles et les questions qui leur sont propres, du reste du parti.

Recommandation 8 : Il faudrait élaborer des stratégies et des mécanismes pour permettre aux partis politiques d’intégrer de façon transversale les questions liées au genre et aux femmes (par exemple, au travers de l’intégration de la perspective de genre). Les partis politiques devraient modifier leur règlement interne pour favoriser une meilleure représentation des femmes parmi leurs adhérent-e-s et parmi leurs dirigeant-e-s.

Les partis politiques reflètent les rôles inégaux des hommes et des femmes dans la société.

Les rôles attribués aux femmes au sein des partis politiques étant perçus comme une extension de leur rôle dans la sphère privée, elles se voient assigner des tâches et des portefeuilles sous-estimés et considérés comme inférieurs (par exemple, l'éducation, les personnes en situation de handicap). Il faut également faire évoluer la vision de ces portefeuilles (tels que l'éducation), souvent sous-estimés et pourtant essentiels pour une société. Par ailleurs, les rôles sont parfois distribués par le biais de réseaux auxquels les hommes ont traditionnellement davantage accès, plutôt qu'en se fondant sur le mérite.

Recommandation 9 : Améliorer la transparence des règlements des partis politiques, notamment les procédures de sélection des candidat-e-s aux élections ; adopter des règlements favorisant une meilleure représentation des femmes au sein des bureaux centraux et régionaux (par exemple, au moyen de quotas internes) afin d'améliorer la visibilité de l'action politique des femmes.

L'absence d'informations librement accessibles sur le fonctionnement des partis fait obstacle à la recherche et à la participation politique des femmes.

Les deux équipes de recherche ont eu du mal à accéder à des documents internes aux partis donnant un aperçu de leur fonctionnement. Ces informations seraient également très utiles pour les femmes, notamment celles qui entrent en politique, car elles leur permettraient de comprendre comment faire progresser leur carrière, en expliquant par exemple les mécanismes internes de sélection des candidats, la structure organisationnelle et les règles des partis.

Recommandation 10 : Les partis politiques devraient être incités à communiquer ouvertement sur leurs activités et règlements internes en rendant les documents à ce sujet facilement accessibles à la consultation publique (par exemple, sur leur site Web).

Renforcer la solidarité entre femmes politiques.

Les femmes ont tendance à être en concurrence les unes avec les autres pour les mêmes postes plutôt qu'avec des hommes, ce qui crée une atmosphère de rivalité et d'animosité plus que d'entraide.

Recommandation 11 : Il faudrait créer des mécanismes

pour encourager le tutorat et l'échange de connaissances entre femmes, notamment entre les adhérentes expérimentées et les nouvelles recrues des partis politiques ; un réseau devrait être mis en place pour rassembler toutes les femmes engagées en politique pour qu'elles puissent travailler ensemble à faire évoluer les choses.

Les liens entre les différents espaces politiques peuvent être mis à profit pour créer de nouvelles possibilités de participation.

En Tunisie comme au Maroc, le parcours des femmes en politique montre qu'elles s'engagent souvent dans diverses organisations (syndicats d'étudiant-e-s, associations de femmes, société civile) avant de rejoindre un parti. Au Maroc, la situation est encore compliquée par le fait que de nombreuses organisations de femmes ont été fondées par des partis politiques (elles ont obtenu leur autonomie par la suite). Un écart subsiste, cependant, entre l'implication des femmes dans la société civile et leur présence dans les partis politiques.

Recommandation 12 : On pourrait encourager les partis politiques à collaborer avec les organisations de la société civile pour sensibiliser les femmes à leur participation politique. Les organisations de la société civile pourraient servir de vecteurs de recrutement pour les partis politiques.

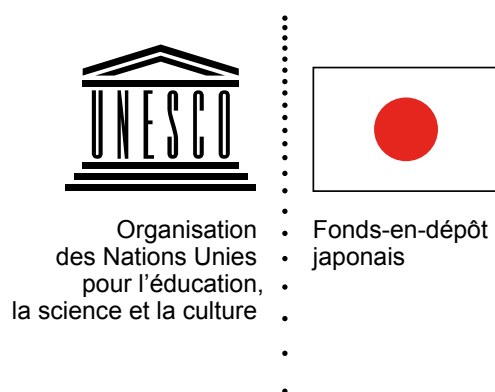
Références

- Al Ali et Pratt (2010). *What kind of liberation? Women and the occupation of Iraq*. University of California Press.
- Ashton, Catherine, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Citée dans : *Women's Rights during Democratic Transitions*, Parlement européen, 2014. Source : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPO-JOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)
- Banque mondiale (a). *Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)*. Informations issues de l'Union interparlementaire (UIP) et disponibles à l'adresse suivante : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SG.GEN.PARL.ZS>. Consulté le 12 juillet 2016.
- Banque mondiale (b). *Population, femmes (% du total)*. Source : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.ZS>. Consulté le 12 juillet 2016.
- Dahlerup, Drude. « When do gender quotas succeed and when do they fail? – experiences from North Africa ». Présentation donnée lors du débat sur la recherche et les politiques « Compter (sur) les femmes en politique : Expériences du Maroc et de la Tunisie », UNESCO, 28 juin 2016.
- Dahlerup, Drude. « Representing women: defining substantive representation of women ». Chapitre 4, Escobar-Lemmon et Taylor-Robinson (dir. publ.), *Representation: The Case of Women*, Oxford University Press, 2014.
- Dahlerup, Drude. *Women in Arab Parliaments: Can gender quotas contribute to democratization?* Al-Raida, numéro 126-127, Summer/Fall 2009, The Institute for Women's Studies in the Arab World, Lebanese American University, p. 28-38.
- Grosso, Sarah (2013). *Extraordinary ethics: an ethnographic study of marriage and divorce in Ben Ali's Tunisia*. Thèse de doctorat, London School of Economics and Political Science.
- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Source : <http://www.idea.int/gender/quotas.cfm>. Consulté le 12 juillet 2016.
- Joseph, Suad (2000). Introduction in *Gender and Citizenship in the Middle East*. Joseph (dir. publ.), Syracuse University Press.
- Krook, Mona Lena et Zetterberg, Pär (2014). « Introduction: Gender quotas and women's representation – new directions in research ». *Representation*, vol. 51, n° 32, p. 287-294.
- ONU Femmes. Débat en ligne sur le thème « Femmes, participation en politique et prise de décisions en Afrique ». 4 septembre – 14 octobre 2007. Source : <http://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/docs/Online%20Discussion%20Report%20Africa%20FINAL.pdf>. Consulté le 12 juillet 2016.
- ONU Femmes. *Égalité des sexes en politique : un pas en avant pour la Tunisie*.
<http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2016/6/tunisia-moves-closer-to-achieving-gender-equality-in-politics>
- Shalaby, Marwa. *Women's Political Representation and Authoritarianism in the Arab World*. Project on Middle East Political Science, 4 avril 2016. Source : <http://pomeps.org/>. Consulté le 12 juillet 2016.
- Singerman, Diane (1995). *Avenues of Participation: family, politics and networks in urban quarters of Cairo*.
- The Wilson Center (2013). *Women's democratic transitions in the MENA region*. Source : https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Women_in_democratic_transitions_in_the_MENA_region_compilation.pdf
- Tripp, Aili Mari. *Do Arab women need electoral quotas?* Foreign Policy, 19 janvier 2012.
- UNESCO (2016). « Démocratie et citoyenneté mondiale ». Source : <http://fr.unesco.org/themes/d%C3%A9mocratie-citoyennet%C3%A9-mondiale>
- Union interparlementaire (UIP). *Les femmes dans les parlements nationaux – État de la situation au 1er juin 2016*. Source : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>. Consulté le 12 juillet 2016.
- Union interparlementaire (2015). *Les femmes dans les parlements : regard sur les 20 dernières années*.
- Union interparlementaire (2015). *Les femmes au Parlement en 2015 – Regard sur l'année écoulée*.
- Vorhooeve, Maaïke (2014). *Gender and Divorce Law in North Africa: Sharia, Custom and the Personal Status Code in Tunisia*. IB Tauris.
- Zaatari, Zeina (2013). *No Democracy without Women's Equality: Middle East and North Africa*. Conflict Prevention and Peace Forum (SSRC), rapport.

La Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO

L'engagement de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes est coordonné par la Division pour l'égalité des genres au sein du Cabinet de la Directrice générale, au Siège de l'UNESCO à Paris (France). La Division pour l'égalité des genres est chargée des activités et initiatives de prise en compte des questions d'égalité des genres dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.

<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/gender-equality/>



Fonds-en-dépôt japonais

Le Fonds-en-dépôt japonais pour le renforcement des capacités des ressources humaines a été créé en 2000 par le Ministère japonais des affaires étrangères dans le cadre de son programme d'aide publique au développement. Depuis sa création, le montant total de sa contribution s'élève à 58,7 millions de dollars des États-Unis. Il a pour principal objet de coopérer avec les pays en développement pour développer les ressources humaines et renforcer les capacités dans l'optique de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le Fonds finance principalement des projets de formation et d'assistance technique afin que les travailleurs et travailleuses qualifié-e-s essentiel-le-s des pays bénéficiaires puissent acquérir et perfectionner leurs compétences professionnelles. Tous les projets financés par le Fonds sont alignés sur les programmes et missions de l'UNESCO, notamment l'éducation (en particulier l'Éducation pour tous), la lutte contre le sida, la communication et l'information, la culture de la paix et les sciences de l'eau.